

POUR UNE BIOGRAPHIE
DU P. PHILIPPE DE LA TRINITÉ
(1603-1671)

DOCUMENTS INÉDITS

Aux Archives générales des Carmes déchaussés à Rome (plut. 322, segn. c) se trouvent quelques documents inédits concernant le P. Philippe de la Sainte-Trinité, un des religieux les plus en vue du Carmel thérésien au XVII^e siècle.

Le document A nous donne une relation de sa vie, suivie d'un bref aperçu de ses études, vertus, travaux et charges dans l'ordre, et s'achève par une liste de ses ouvrages. Il est composé en langue française et compte en tout quatorze feuilles (29×20 cm.) écrites en entier (33-41 lignes ¹) et ne laissant qu'une marge d'1 ½ cm. à gauche. Le document est anonyme et nous n'avons pu retrouver son auteur. Nous sommes cependant assez bien renseignés sur la date de sa composition, car le 12 mars 1689, il a été signé par les PP. vicaires et « discrets »² du couvent de Toulon et muni du sceau de ce même couvent ; par ailleurs, au f. 3^r, il est question d'une *Vie* de la vénérable soeur Française de St. Joseph, du couvent d'Avignon, composée par le P. Michel-Ange de Ste-Françoise ; or cette *Vie* a été publiée en 1688.³ Le document a donc été composé en 1688-1689, et émane très probablement du couvent de Toulon. Les signataires du document attestent de sa composition d'après des relations et dépositions de témoins dignes de foi ; parmi les sources nous avons retrouvé quelques textes tirés des ouvrages du P. Philippe.

Le document B est une compilation de lettres et relations dont huit (les lettres 6, 7 et 9 font exception) traitent du dernier voyage et de

¹ Le f. 1^r, où se trouve le titre, n'a que 28 lignes, tandis que le f. 14^v, qui donne la liste des ouvrages du P. Philippe, en compte 45.

² Les « discrets », au nombre de trois, sont les conseillers des supérieurs locaux.

³ Cfr. COSME DE VILLIERS, *Bibliotheca carmelitana*, II, 456.

la mort du P. Philippe. Il compte 12 feuilles (29 × 20 cm.), dont seules les onze premières ont été écrites en entier (36-44 lignes⁴) laissant toutefois une marge de 4 cm. à gauche. Les dix premières lettres et relations sont une traduction de l'italien ; la onzième est une copie d'une lettre qui, nous n'en doutons pas, a été écrite en français, ayant été adressée par le P. Pierre de St-André, IV^e définitiveur général, de nationalité française, au P. prieur du couvent d'Avignon. Tout comme le premier, ce document **B** porte la signature des susdits pères et le sceau du même couvent.

Sous la référence **C** se trouvent les pièces originales des dix premières lettres et relations du document **B**, à savoir :

1. Lettre (31 décembre 1659) du P. Hyacinthe Libelli, O.P., secrétaire de la S. Congrégation de l'Index communiquant au P. Philippe sa nomination comme consultant de l'Index ;

2. Relation d'une Carmélite qui assista en esprit au chapitre général de 1665, où le P. Philippe fut élu supérieur général ;

3-5. Trois lettres (28 février 1671) du P. Romuald de l'Ange Gardien, secrétaire du P. Philippe dans la visite régulière des provinces de Naples et de Sicile, communiquant au P. Pierre de St-André, IV^e définitiveur général (n. 3) et au P. procureur général (n. 4-5) la mort du P. Philippe ;

6. Lettre (10 mars 1671) du P. Agathange de St-Clément, du couvent de Gratz, à un des supérieurs généraux, ayant rapport au prochain chapitre général ;

7. Attestation (26 mars 1671) des médecins Franç. de Donna et Anello Fatigato de Naples, contresignée par le notaire Jos. Ferrayolo, concernant un prodige remarqué sur le corps du P. Philippe quelques heures après sa mort ;

8. Lettre (11 avril 1671) du P. Agathange de St-Philippe, du couvent de Naples, au P. Pierre de St-André, IV^e définitiveur général, accompagnant la susdite attestation et la relation suivante ;

9. Relation du P. Agathange de St-Philippe concernant le dernier séjour et la mort du P. Philippe au couvent de Naples ;

10. Relation (1 août 1671) du P. Romuald de l'Ange Gardien, adressée de Rome au P. Pierre de St-André, ex-définitiveur général, au sujet du dernier voyage et de la mort du P. Philippe.

Au n. 11 se trouve la traduction partielle en italien du document **A** ; cette traduction est anonyme, mais l'écriture, très soignée, est celle du document **C**, n. 8 et 9, ce qui permet de l'attribuer au P. Agathange de St-Philippe. Il est hors de doute qu'il s'agit d'une traduction, car au f. 3^v l'auteur omet un texte latin et renvoie explicitement à la « *facciata 7^a* », c'est-à-dire au f. 4^r, du document français.

Sous la référence **D** se trouvent cinq lettres du P. Philippe, dont trois ont été écrites de Goa en 1632-3.

Ce bref aperçu suffit pour montrer la valeur réelle de nos documents.

⁴ Le f. 11^v qui porte la signature des quatre pères a 46 lignes.

Aussi avons-nous cru faire oeuvre utile en les publiant, du moins en partie. Nous nous bornons au document **A** et au 7 pièces de la référence **C** concernant le dernier voyage et la mort du P. Philippe ; à celles-ci nous ajoutons la lettre **II** du document **B**.

Il nous faut attirer l'attention sur quelques particularités de notre publication.

D'abord nous avons conservé l'orthographe originale des documents, comme aussi l'accentuation très défectueuse et l'omission assez fréquente de l'apostrophe. La lecture du texte en est rendu plus difficile, et quelques mots semblent à première vue assez étranges, p. ex. *lan* pour l'an, *di* pour d'y, etc. ; de telle sorte aussi quelques mots susceptibles d'une double signification doivent être déterminés d'après le contexte, p. ex. *ma* peut signifier ma (pronom) et m'a ; *la* : là, la (article) et l'a ; *ny* : ni et n'y ; etc.

Nous avons toutefois admis l'usage actuel de la ponctuation et des majuscules, même là où l'apostrophe manque, p. ex. dans *dHenry*. Nous avons en outre résolu les abréviations, n'en retenant que quelques-unes qui se lisent facilement, telles P. (= père) ou P^{re} (= padre), S^t (= saint), seig^r (= seigneur), R^d et R^{ce} (= révérend et révérence), n^{ro} (= nostro), oss^{mo} (= osservantissimo), etc.

Les deux premières feuilles du document **A** ayant été, en partie assez minime, déchirées, nous nous sommes servi de la traduction italienne pour restituer le texte original, tout en reportant en note cette même traduction. Par ci par là, nous avons été contraint d'ajouter quelques lettres, voire même quelques mots, afin de rendre le texte compréhensible ; nous les mettons entre crochets carrés []. Ailleurs il nous a fallu enlever des lettres superflues, ou même remplacer des mots ; nous les plaçons entre crochets aigus < > .

Enfin, nous avons voulu, autant que possible, annoter les textes que nous publions. Dans la plupart des cas nous y sommes parvenu ; dans quelques-uns nous n'avons pu, à notre grand regret, réaliser notre désir. Il s'agissait le plus souvent d'indications sommaires, p. ex. de sources sous le vocable de « relation », « mémorial » qui peut-être ont été données de vive voix ou ont disparu ; parfois les personnages et lieux ont été indiqués d'une façon tout à fait générale, p. ex. un religieux, un cardinal, un professeur de l'Université de Cracovie, un monastère de Lombardie. Il n'y peut y avoir de doute non plus que quelques-uns des religieux mentionnés dans nos documents ne sont arrivés à notre connaissance que grâce à ces documents eux-mêmes.

* * *

Il est assez aisé de retracer la vie du P. Philippe de la Ste Trinité ; il nous a, lui-même, fourni nombre de détails intéressants. Aussi sont-ce ces détails qui forment une des sources principales du document **A**, tandis que les documents **C** nous renseignent fort bien sur son dernier voyage et sa mort. Bien que plusieurs aient déjà tenté une notice bio-

graphique,⁵ nous ne pouvons résister au désir d'élaborer une notice chronologique aussi complète que possible⁶.

Esprit Julien naquit à Malaucène (diocèse de Vaison, Comtat venaissin, alors appartenant aux États pontificaux, aujourd'hui département de Vaucluse) le 19 juillet 1603, un samedi, à deux heures de l'après midi [STM, f. p. 2^{r-v} ; A 1^r]. Ses parents étaient Jean Julien, capitaine renommé pour ses exploits au cours de la guerre civile et son action contre les hérétiques, et Gabrielle de Baldony, descendant d'une illustre famille italienne originaire de Cesena [A 1^r]. Il était l'aîné [A 2^r] ; nous aimerions connaître ses frères et soeurs, mais seuls deux frères nous sont connus, encore qu'imparfaitement : l'un était prêtre séculier, l'autre avait un fils qui se fit Carme déchaussé sous le nom de Philippe de Ste-Thérèse [A 4^r].

Vers l'âge de trois ans Esprit fut emmené par son père au Château d'If, près de Marseille, où il reçut sa première instruction avec le fils du gouverneur de ce lieu, Paul de Semur [HD, f. p. 4^v ; A 1^v]. Mais il retourna bientôt à Malaucène. Il fit ses études aux collèges des Pères Jésuites à Avignon et Carpentras ; en ce dernier il eut un certain P. Baron pour régent, et se lia d'amitié avec le futur archevêque d'Arles, Franç.-Adheymer du Monteil de Grignan [SP, f. p. 3^v ; A 2^r].

Il revêtit l'habit du Carmel réformé au couvent de Lyon, le 2 septembre 1620, reçut le nom de Philippe de la Ste Trinité et émit ses vœux de religion le 8 septembre 1621, après vêpres, âgé de 18 ans [A 3^{r-v}] Ayant achevé son « second noviciat »⁷, il fut envoyé à Paris en 1622 — Philippe parle de 1623 [ST, I, f. p. 5^v ; A 6^r] — pour y étudier successivement la philosophie et la théologie ; en 1626, ses supérieurs l'envoyèrent à Rome, au Séminaire de St-Paul qui se trouvait au couvent de Notre-Dame de la Victoire sur le mont Quirinal, pour se préparer à la vie missionnaire ; il y connut le V. P. Dominique de Jésus-Marie [A 3^{v-4^r} et 6^r ; ST, I, f. p. 5^v ; HD, f. p. 6^{r-v}]. Il nous raconte lui-même son itinéraire de Paris à Rome : le 16 août 1626 il remonta la Seine jusqu'aux environs d'Auxerre ; d'Auxerre à Châlon-sur-Saône

⁵ Cfr. EUSÈBE DE TOUS-LES-SAINTS, *Enchyridion chronologicum Carmelitarum Discalceatorum Congregationis Italiae*, 1737, p. 316-23 ; COSME DE VILLIERS, *Bibliotheca carmelitana*, 1752, t. II, 651-3 ; ANASTASE DE ST-PAUL, *Cursus theologiae mystico-scholasticae... auctore P. Fr. Ioseph a Spiritu Sancto*, t. I, 1924, p. 296-7 ; id., *Philippe de la Trinité*, dans *Dictionnaire de théol. cathol.*, XII, 1412-3 ; A. THOUVENIN, *Julien Esprit*, loc. cit., VIII, 1925-6 (le P. Philippe peut se glorifier de deux notices dans ce *Dictionnaire*) ; ÉLISÉE DE LA NATIVITÉ, dans *Études carmélitaines*, 20 (1935) I, p. 143-8 ; AMBROISE DE STE-THÉRÈSE, *Nomenclator missionariorum ordinis Carmelitarum Discalceatorum* 1944, p. 308-10.

⁶ Nos sources (avec sigles) sont les suivantes : *Cours de théologie*, t. I, préface (ST, I), *Somme philosophique*, épître dédicatoire (SP), *Somme de la théologie mystique*, épître dédicatoire (STM), *Vie du V. P. Dominique de Jésus-Marie*, épître dédicatoire (HD), *Voyage des Indes* (IO).

⁷ Chez les Carmes déchaussés, les jeunes profès passent une année soit au noviciat soit dans un couvent d'observance avant d'aborder les études philosophiques ; c'est le « second noviciat » ou l'« année des profès ».

il fit le trajet à pied, puis il descendit la Saône jusqu'à Lyon et le Rhône jusqu'à Avignon ; d'Avignon il se rendit à Marseille où il s'embarqua pour Livourne ; il arriva à Rome le 4 octobre [IO, p. 5 ; A 3^v].

Le 8 février 1629, après un séjour de deux ans et quatre mois au Séminaire romain, il partit pour la Perse en compagnie des PP. Épiphanes de St-Jean-Bapt. et Ignace de Jésus [A 3^v ; IO, p. 6].

Le 4 février, les futurs missionnaires avaient été reçus en audience privée par le Pape Urbain VIII. Le voyage commença le 8 février : ils passèrent par Velletri (premier jour), Piperno près de l'abbaye de Fossa Nova où mourut St Thomas d'Aquin (2^e jour), Tarracina et Fondi (3^e jour), Gaète et Cascano (4^e jour), Capoue et Naples (5^e jour). Il s'embarquèrent à Naples le 24 février : longeant la côte à cause du vent contraire, ils arrivèrent à Messine 6 jours plus tard et s'y arrêtèrent quatre jours. Repartis pour Malte, la tempête les obligea à rebrousser chemin peu après Syracuse, et ils jetèrent l'ancre, pour quelques jours, dans une petite île ; enfin ils arrivèrent à Malte où ils s'arrêtèrent jusqu'au 5 avril [IO, 1, I, c. 2].

Poursuivant le voyage sur un navire qui venait de Marseille, ils virent, le 8, de loin l'île de Crète, longèrent 4 jours plus tard l'île de Chypre, et arrivèrent à Alexandrette le 15, jour de Pâques, après avoir déjà parcouru 1700 milles [IO, 1, I, c. 3].

Le 16, dans l'après-midi, ils partirent à cheval et arrivèrent le 18 en notre couvent d'Alep où il restèrent jusqu'au 6 mai [IO, 1, I, c. 4]. A dos de chameaux ils gagnèrent ensuite Babylone (= Bagdad), le 6 juillet, après bien des péripéties [IO, 1, I, c. 6]. Le 23 ils prirent la route d'Ispahan et y entrèrent le 9 août [IO, 1, I, c. 7].

Après un séjour de neuf mois à Ispahan, le P. Philippe fut envoyé à Bassora : il se mit en voyage le 19 mai 1630, s'arrêta en chemin quatre jours en notre couvent de Shiras et quatre jours à Bendel-regh où il s'embarqua pour parvenir au terme le 15 juillet ; il demeura 15 mois en notre résidence de Bassora [IO, 1, I, c. 8].

Alors il reçut l'ordre d'aller enseigner la philosophie à Goa ; il quitta donc Bassora le 4 octobre 1631, débarqua à Bander-Congo, Mascate et Diu ; ici il s'arrêta quelques jours en notre couvent. Le 30 novembre il fit son entrée au couvent de Goa, où il devait rester pendant huit ans [IO, 1, I, c. 9].

Nous savons peu de choses de son séjour à Goa. Il y fut tout le temps lecteur de philosophie et de théologie [ST, I, f. p. 5^v ; A 6^r]. Il y remplit aussi la charge de supérieur ; car étant supérieur du couvent, il donna, le 24 décembre 1634, l'habit de l'ordre au futur martyr Denys de la Nativité et reçut sa profession religieuse le 25 décembre 1635 [IO, 1, VIII, c. 7].

En 1639 il retourna en Europe ; le motif principal de son retour fut de porter le procès authentique du martyr du P. Denys de la Nativité et de son compagnon le Fr. Rédempt de la Croix aux SS. Congrégations de la Propagande et des Rites [IO, 1, X, c. 1]. Il quitta la ville de Goa le 3 novembre, mais dut s'arrêter au port jusqu'au 18, jour où il s'embarqua. Des arrêts intermédiaires successifs furent : Ciaul

sur le Golfe persique où il logea chez les Pères Dominicains, 28 novembre 1630-12 janvier 1631 [IO, I. X, c. 2]; Mascate où il resta chez les Pères Augustins du 4 au 20 février [IO, I. X, c. 3]; Bander-Congo, où il fut également l'hôte des PP. Augustins et qu'il quitta le 17 mars; mais l'embarcation ayant bientôt dû faire demi-tour, le P. Philippe se joignit à une caravane qui laissa Bander-Congo fin mars [IO, I. X, c. 4]; il fit halte à la ville de Lar où il passa les premiers jours de Pâques (du 7, Samedi-Saint, au 10 avril), à Shiras où il arriva 13 jours plus tard, à Ispahan, du 21 mai au 5 juin, à Tauris, autrefois Ecbatana, du 26 juin au 17 juillet [IO, I. X, c. 5].

Quittant Tauris le 17 juillet, il passa par l'Arménie et arriva après quelques arrêts, entre autres à Djarbeqir sur la frontière entre l'Arménie et la Mésopotamie, à Alep le 21 septembre où force lui fut de séjourner au couvent jusqu'au 12 octobre [IO, I. X, c. 6-7]. Ce jour-là il se dirigea vers Tripoli où il s'embarqua le 28; le 31 il débarqua à Ptolemaïs (Saint-Jean-d'Acre) et s'y arrêta jusqu'au 20 novembre, visitant entretemps quelques lieux de la Terre Sainte, entre autres Nazareth, le mont Thabor et le mont Carmel [IO, I. X, c. 8-9].

Le jour de Ste-Cécile il put continuer son voyage et arriva dans l'île de Malte le 4 décembre; il entendait débarquer ici, car il voulait se rendre tout droit à Rome. Mais le capitaine du navire refusait de jeter l'ancre: le froment manquait à Malte, et comme le navire en avait une bonne cargaison, le capitaine redoutait un assaut des Maltais. Le P. Philippe fit alors des instances pour être admis sur un navire anglais qui se trouvait dans la proximité et se dirigeait vers Livourne, mais sa demande ne fut pas écoutée. Force lui fut donc de passer par l'Espagne où l'embarcation se rendait. Il arriva à Alicante le 20 décembre. Tout de suite il se dirigea vers Valence où il s'arrêta quinze jours chez les Carmes déchaussés, passa ensuite par Saragosse et Osca et traversa les Pyrénées; il arriva à Marseille vers la fin de février 1641 [IO, I. X, c. 10; A 4^r].

Bientôt cependant il se rendit à Rome pour y travailler à la cause de béatification des deux martyrs Carmes déchaussés [A 4^v]. Retourné au couvent de Marseille, il fut presque aussitôt nommé lecteur de théologie à Lyon et il commença en même temps la rédaction de ses ouvrages [A 4^v; ST, I, f. p. 5^v].

A partir du chapitre provincial de 1643, il remplit, presque sans interruption, des charges de supérieur soit dans sa province d'Avignon, soit à la maison généralice: I^{er} définiteur provincial en 1643, provincial en 1646, prieur de Marseille en 1652, provincial en 1655, II^e définiteur général en 1659, I^{er} en 1662 et en même temps recteur du Séminaire de Saint-Pancrace, enfin préposé général de 1665 jusqu'à sa mort qui survint à peine deux mois avant la fin de son généralat en 1671.⁸ En 1659, il fut nommé consultant de la S. Congrégation de l'Index [A 10^v].

⁸ Cfr. A 4^v et 5^r; en outre: pour les charges de supérieur dans la province, LOUIS DE STE-THÉRÈSE, *Annales des Carmes deschaussez en France*, 1665, p. 404, 474, 549 et 572; pour les charges de supérieur général, AMBROISE DE

Entretiens il publia plusieurs livres : une *Somme philosophique* en 1648, son *Voyage des Indes* en 1649, un *Cours de théologie* en forme de commentaire de la *Somme théologique* de S. Thomas, 4 vol., 1650-3, une *Somme de la théologie mystique* en 1656 et, la même année, une *Histoire de l'ordre carmélitain*, puis la *Vie du V. P. Dominique de Jésus-Marie* en 1659, une *Chronologie générale du monde* et un *Traité de la pénitence*, en 1663, trois ouvrages en 1665, à savoir un *Commentaire de l'« Oraculum angelicum »* de Cyrille de Constantinople, une *Théologie carmélitaine*, c'est-à-dire une apologie de l'ordre du Carmel, et un *Decor Carmeli religiosi*, soit une vie des hommes saints et illustres du Carmel, enfin un *Traité de l'Immaculé Conception* en 1667 [A 14^v].

Pendant son généralat il résida habituellement au couvent de Ste-Marie de la Scala à Rome, couvent qui, bien que faisant partie de la province romaine, était néanmoins maison générale de la Congrégation d'Italie. Mais il eut à cœur de visiter presque toutes les provinces de sa Congrégation : d'abord celles de Pologne, d'Allemagne, de Belgique (les provinces Flandro-belge et Gallo-belge) et de France (les provinces de Paris, de Franche-Comté ou de Bourgogne, d'Aquitaine et d'Avignon) ; ensuite celles de l'Italie septentrionale, à savoir celles de Gènes, de Piémont et de Lombardie ; enfin il se dirigea vers les provinces de Naples et de Sicile, mais il n'en acheva point la visite [A 5^v-6^r].

Le 27 octobre 1670, il partit, en compagnie de son secrétaire, le P. Romuald de l'Ange Gardien, vers Naples où il voulait s'embarquer pour la Sicile. Il passa par Fondi, où le P. Romuald avait des parents, et arriva à Naples le 31. Ayant visité les couvents de Naples (au nombre de trois), de Sorrento et de Torre del Greco, il partit pour la Sicile le 30 novembre, mais ne put atteindre son but : des 24 jours qu'il se trouva sur mer, seul le premier avait été agréable. Le 23 décembre

STE-THÉRÈSE, *Elenchus omnium superiorum generalium...*, dans *Analecta Ord. Carm. Disc.*, XI (1936), p. 20-1. Le document A donne deux autres listes, au f. 6^v et 14^v, d'où il résulte qu'il fut trois fois maître des novices [6^v], six fois vicaire conventuel [6^v], une fois définitiveur provincial et 6 fois prieur [6^v] ou bien plusieurs fois définitiveur provincial et prieur [14^v], deux fois provincial, deux fois définitiveur général, cinq fois [6^v] ou quatre fois [14^v] visiteur général, et une fois préposé général [6^v, 14^v]. Il nous a été impossible de vérifier ses charges de maître des novices, de vicaire conventuel et de visiteur général. Il est d'ailleurs certain qu'il fut une fois définitiveur provincial, deux fois définitiveur général et une fois préposé général. La grande difficulté concerne ses charges de prieur ; Louis de Ste-Thér., *loc. cit.*, ne le mentionne que deux fois ; or selon le document A [4^v] il aurait été élu prieur de Toulon en 1650 et prieur de Chambéry en 1658, chaque fois entre deux chapitres provinciaux ; mais nous apprenons de Louis de Ste-Thér. qu'au chapitre de 1649 le P. Amable de Ste-Thérèse fut élu prieur de Toulon et qu'il assista au chapitre de 1652 où il fut élu III^e définitiveur (*loc. cit.*, p. 509 et 549) ; au chapitre de 1658 le P. Benoît de Ste-Scholastique fut élu prieur de Chambéry, et ce père assista au chapitre de 1661 où il fut élu prieur de Marseille (*loc. cit.*, p. 592 et 651). Est-ce que ces deux pères ont démissionné au cours de leur charge de prieur de Toulon et de Chambéry ? Du moins il n'en est nullement question dans les actes du définitoire général de ce temps, lequel cependant doit être tenu au courant. Ajoutons que le P. Philippe fut prieur de Goa de 1634 à 1637, de sorte qu'il fut certainement trois fois prieur.

il était de retour à Naples et se fixa au couvent de la Mère de Dieu. Souffrant de maux de têtes continuels et d'une autre maladie assez humiliante, il ne sortait guère du couvent ; seulement deux fois il alla visiter le noviciat (couvent de Ste-Thérèse) et deux fois le monastère des Carmélites déchaussées, puis une fois une certaine duchesse.

Le 26 février, les conclusions théologiques défendues dans l'église lui furent dédiées. Après s'être entretenu presque toute la matinée avec les étudiants de Torre del Greco,⁹ il dit la messe à dix heures, et vers la fin il fut frappé d'une apoplexie au bras gauche ; voulant se rendre au choeur, il eut le côté gauche paralysé ; à midi la paralysie atteignit tout le corps et lui enleva la parole. Les médecins que l'on avait entretemps appelés, lui firent souffrir « tous les martyres qu'enseigne la pitoyable cruauté de la médecine » [C, 9, f. 3^v], mais aucun remède ne le soulagea. Le samedi 28 février, il rendit son âme au Créateur vers neuf heures et demie de la matinée, et fut enseveli le même jour [C, 10].¹⁰

La relation de la vie du P. Philippe n'est pas une simple énumération de dates ; la plus grande partie du document A parle de ses vertus, et le document C, 10 attire à plusieurs reprises l'attention sur les exemples de vertus qu'il a laissés à la postérité. Relevons quelques traits de sa physionomie.

De nature « rude et austère » [A 8^r] il s'efforça constamment à la pratique des vertus [cfr. A 3^r] et exigea de ses religieux des efforts continuels. Étudiant, il n'« étudioit pas tant les sciences profanes... que la science des Saints » [A 2^r], « il ne s'attachoit pas si fort à la science qu'à la pratique de la vertu n'obmettant rien de ce que sa règle et les constitutions prescrivent et même étant tres fidelle au moindres coutumes » [A 3^v]. Son amour ardent envers la Sainte Vierge l'obligea, pour ainsi dire, d'entrer chez les Carmes déchaussés, bien que les Pères Jésuites de Carpentras s'efforcèrent de l'attirer chez eux [A 2^r]. On loue sa foi [A 7^v-8^r], son espérance [A 8^r], sa charité [A 8^{r-v}], son obéissance [A 9^v-10^r], sa pauvreté [A 10^{r-v}], son humilité (A 10^v-11^r), sa patience [A 11^v], son esprit de retraite et son silence [A 11^v-12^r], sa chasteté [A 13^v]...

Très observant lui-même, le « zèle de la maison de Dieu » l'embrassait ; si, par hasard, quelques religieux n'observaient pas la modestie requise durant le temps de l'oraison, « il les prenoit par le bras et les faisoit mettre à leur devoir et leur faisoit une sanglante correction » [A 8^r] ; si, pendant l'office, des religieux n'avaient pas le « capuce abbatu », il « alloit lui même le leur abbatre » [A 8^r] ; s'ils manquaient aux offices sans être légitimement occupés, « il les envoioit querir sans avoir égard a personne » [A 11^v]. Il aimait sincèrement son

⁹ Le récit differt quelque peu d'avec ce que dit le P. Agathange de St-Philippe, document C, 9.

¹⁰ Ici aussi les divers documents de la référence C racontent les attaques successives d'apoplexie avec de légères divergences.

ordre, et un jour il « fit une sanglante correction et donna une pénitence » à un religieux qui avait avancé qu'un autre ordre était plus parfait que le sien [A 7^r]. Ardent thomiste, il procura, autant que ce fut en son pouvoir, de nommer des lecteurs qui non seulement « fussent capables d'enseigner et la vertu et les sciences », mais qui étaient en outre « portés pour la doctrine de s^t Thomas » [A 6^v]; aussi cassa-t-il un jour un lecteur « pour n'avoir pas défendu les thèses avec l'honneur qu'il eut bien souhaité pour l'ordre », et donna-t-il « pénitence irremissiblement » aux étudiants qui négligeaient leurs devoirs de classe ou ne parlaient pas « latin en classe » [A 7^r]. On ne lui pouvait faire de plus grand déplaisir qu'en se faisant « servir sans une évidente nécessité de viandes particulières au refectoire » [A 11^v], ou en s'entretenant avec quelque femme, « disant qu'il y avoit toujours du danger dans leur compagnie » [A 13^v]...

Cependant, il savait quand les circonstances l'exigeaient, « surmonter son esprit de vigueur et de zèle » et faire voir « qu'il étoit un véritable père » [A 5^v]; il tâchait « toujours de couvrir les défauts et manquemens de ceux qui lui étoient le plus contraires » [A 5^v]; il étoit le premier à prévenir les religieux qu'il avait dû punir, et à leur faire « civilité » [A 8^r]; il « étoit doux à tous » [A 8^r]... En un mot, il étoit bénigne et sévère à la fois, et ne donnoit pas prise aux critiques des religieux, n'ayant « égard à personne » [A 8^r; cfr. 7^r, 9^v, 11^v]. Aussi le témoignage le plus flatteur à son égard est celui du cardinal Borromée qui fut chargé de la visite apostolique de l'ordre : celui-ci déclara tout hautement qu'il « n'avoit rien trouvé en lui digne du moindre blâme, et que s'il étoit blâmable en quelque chose, c'étoit qu'il étoit trop doux et benin » [A 5^v].

* * *

[Document A]

[Relation de] la vie de nôtre [venerable père] Philippe de la tres [Sainte T]rinité, general des Carmes dechaussez de la Congregation de Saint Elie et prieur du saint mont Carmel, mort à Naples le 28 fevrier 1671.

5 Le venerable pere Philippe [de l]a tres S^{te} Trinité naquit à Malaucenne, petite ville du Contat venaisin dans le diocese de Vaison, dis-

4. [de l]a : illisible sur l'original.

4-5. Malaucenne : aujourd'hui Malaucène dans le département de Vaucluse, de même que Vaison (l. 5) et Monteux (l. 6 p.s.). Le P. Philippe parle de son village natal au tome II de sa *Somme théologique, Dédicace* à l'évêque de Vaison, Mgr. Jos.-M. Suárez, f. p. 4^{r-v} : « Me patria tuum in spiritualibus fecit subiectum : Malaussena siquidem (sive ut alii scribunt Malaucena), meum natale solum, inter praecipuas Va (4^v) sionensis dioecesis urbes uel inter oppida celebriora computatur, sive plurium familiarum antiqua nobilitas, sive totius

tante de la fameuse ville d'Avignon de sept lieuës. Son pere sappelloit Jean Julien, et le vulgaire le nommoit le capitaine genevois, à cause qu'il avoit exercé cette charge plusieurs années dans la guerre contre les heretiques et avoit été gouverneur de quelques places et en particulier de Malaucenne, lieu de sa naissance, durant les guerres civiles. Sa mere se nommoit Gabrielle de Baldony, native de Monteux dans le même Contat, de cette noble race de Baldony qui tire son origine de la ville de Cezene dans la Romaigne. Il y eu un chevalier de Malthe et un cardinal de la même famille. Ce fut de ces parens, que la vertu a encore plus élevé que la noblesse, que nôtre Philippe naquit, lan mil six cens trois, le dix-neuf du mois de juillet, jour du samedy, à deux heures après midi, sous le pontificat de Clement huitième et d'Henri quatrième roi de France; et fut nommé aux saints fons du bapteme Esprit Julien.

Mais à peine eut-il vû le jour, qu'il commança à le perdre. Ses parens le voiant à deux doigts de la mort et qu'il ne pouvoit pas vivre, le vouerent à Nôtre Dame de Lorette, et ils n'eurent pas plûtost imploré le secours et l'assistance de cette Reine du ciel en faveur de leur enfant, qu'il recouvra une parfaite santé. Ce fut cette faveur qui l'obligea, étant devenu en age, de se devouer au service de cette glorieuse Vierge dans un ordre qui lui est totalement consacré. /

I^v

Mais ce n'est pas la seule grace [qu'il ait reçu de la sainte Vierge, parce] que durant tout le cours de sa vie el[le] l'a assisté et secouru dans les] necessitez et dans les dangers q[ue bien souvent il a rencontré de] perdre la vie corporelle et spirituelle, l'a [toujours...] autres.

populi opulentia et in omnibus diues abundantia, siue territorii aequalis amoenitatis fertilitas consideretur; tanta quippe, aestiuo praesertim tempore, in uiridantibus pratis apparet gloria, tantum in copiosis aquarum ibidem ulro nascentium riuis contra solis ardorem extat refrigerium, ut Clementem V, Summum Pontificem, tunc primo Gallias incolentem ad se allexerit et quasi suum cum sacro purpuratorum Patrum collegio conciuem fecerit, ut aedificatum per amplum eius palatium (uulgo dictum Grosel) hactenus contra temporum iniurias gloriosum ac maiestate plenum, et plures ac sua uenerabiles antiquitate et magnificentia Cardinalium domus euidenter demonstrant... ».

2. *genevois*: le traducteur italien écrit *generoso* (= généreux) avec la signification de courageux.

8. Cesena, aujourd'hui province de Forlì.

9. Un cardinal de Baldony n'est mentionné ni par la *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi*, 1198-1667, en 4 vol., ni par le *Dictionnaire des cardinaux*, publié par J.-P. Migne en 1857.

12. Clément VIII: Hippolythe Aldobrandini, créé cardinal le 18 décembre 1585, élu Pape le 30 janvier 1592, mort le 3 mars 1605; cfr. P. GAUCHAT, *Hierarchia cathol.*, t. IV, 1935, p. 3.

13. Henri IV, reconnu roi en 1593, mort en 1610; cfr. P. GUÉRIN, *Dictionnaire des dictionnaires*, t. IV, 542^{a-b}.

22-5. Comme notre document a été endommagé, nous restituons selon la traduction italienne, dont voici la teneur: « Ma non è questa l'unica grazia ch'egl'habbia riceuuto dalla S^{ta} Vergine, poiche per tutto il corso di sua uita ella l'hà assistito e soccorso nelle necessità e nei perico (I^v) li, ne quali si soeunte si è trouato di perder la uita corporale e spirituale, l'hà mai sempre liberato. Vediamo come esso medesimo ne parli nella *Lettera dedicatoria* della sua *Somma della teologia mistica...* ».

Voions comme il en parle luy même dans [l'*Épître dedicatoire* de sa *Somme [de la theologie mystique]* qu'il a dedié à cette Reine du ciel :

« Particularem [ac multiplicem] agnosco obligationem ab ipsa conceptione et natiuitate mea coeptam ac semper deinceps continuatam. Me inter tuos fratres et filios carmelitas ab ipsis designasti principiis, dum meam natiuitatem die decima nona iulii, secunda post meridiem hora in primis S^{ti} Eliae carmelitarum patriarchae uesperis, sabbatho tibi sacro <futurum> ordinasti. Vix natum et ad extremam mortis agoniam redactum certo miraculo, (ut a meis parentibus didici) propter uotum eorum deducendi me ad sacram aedem tuam Lauretanam, si sanus euaderem, uitae asseruisti. Tandem me a multis ereptum periculis ad securum tuae religionis carmelitanae portum miris modis adduxisti, ubi me per triginta sex annos plurimis cumulasti beneficiis quae singula referre non licet ».

Étant survenu quelques affaires au pere de nôtre jeune Philippe qui l'obligerent de quitter Malaucenne, il se retira avec toute sa famille au Château d'If, qui est une île dans la mer à une lieue de Marseille. Il fut invité de aller par son bon ami Semeur, qui en étoit lieutenant de gouverneur. Ce fut dans ce lieu que nôtre jeune Philippe, âgé de trois ans, y fut instruit et élevé avec le fils dudit lieutenant nommé Paul de Semeur, qui a été un des grands hommes de la religion de Malthe et un des plus fameux et genereux capitaine[s] que la France ait eu, par les grands exploits qu'il a fait sur mer, a[iant] été pendant toute sa vie la terreur des ennemis de France et sur tout des Turcs. Nôtre couvent de Toulon lui est redevable de plusieurs bien-faits et de plusieurs presens. Aussi en reconnoissance de cette ancienne amitié et de ses bien-faits, nôtre V. Pere lui dedia la *Vie de nôtre V. P. Dominique*

2. [*de la theologie mystique*] : ces paroles omises dans le texte se trouvent en bas de la page avec un renvoi.

4 ss. Voir le texte dans l'ouvrage du P. Philippe, f. p. 2^{r-v}.

4. [*ac multiplicem*] : à peu près illisible sur l'original.

9. *sabbatho* : sabbato, texte imprimé; — <futurum> : futuram, texte imprimé.

19. Château d'If : château fort bâti par Francois I^{er} en 1529 ; servit de prison d'État ; cfr. P. GUÉRIN, *Dictionnaire des dictionnaires*, t. IV 673^b.

23. Paul de Semur ; voir la *Dédicace* de la *Vie du V. P. Dominique de Jésus-Marie*, f. p. 3-4, où se trouvent les quelques notices relatées dans notre document A.

25. a[iant] : gratté dans le texte, mais requis par le contexte.

27. Le couvent de Toulon fut fondé le 21 décembre 1635 près de la chapelle de Notre-Dame d'entre-Vignes hors les murs, et définitivement établi à la porte Notre-Dame le 15 octobre 1636 ; cfr. LOUIS DE STE-THÉRÈSE, *Annales des Carmes deschaussez en France*, 1665, p. 308-12 ; AMBROISE DE STE-THÉRÈSE, *Monasticum carmelitanum*, ms., t. IV, f. 688. Nous remercions de tout coeur le R. P. Ambroise d'avoir mis son ms. à notre disposition.

de *Jesus Maria*. Voici de la maniere qu'il en parle dans l'*Epître dédicatoire* :

« Cum in <insula> Massiliae adiacentibus vulgo du Chateau dlf nominatis, pater tuus uices gubernatoris ageret, ipse uix trium annorum puerulus illuc adductus sum et tecum etiam paruulo educatus ac conuersatus fui, cum parentes nostii, eadem fere patria oriundi eodemque militiae exercitio enutriti, singularem amicitiam contraxissent ».

Les affaires aiant changé de face apres quelque temps, les parens de nôtre Philippe retournerent avec leur cher enfant à leur pais où il / comman[ça à se donner à la p]ratique de la vertu autant que son age le permettoit, [aiant un naturel so]ûmis, doux et afable envers ses parens et tout le monde. [Lorsqu'il eut at]teint lage competant pour les humanités, on l'envoia à Avignon pour les apprendre sous la discipline des RR. PP. de la Compagnie de *Jesus*, et aiant achevé la troisième on l'envoia à Carpentras, qui est une ville proche d'Avignon, pour y achever les humanites et la rhetorique sous la discipline du R. P. Baron de la meme societé. Mais il ny estudioit pas tant les sciences profanes (quoy qu'il y reussissoit fort bien) que la science des Saints, fuiant la conversation des libertins, frequentant les sacremens et les eglises, et sur tout une chapelle miraculeuse dediée a Nôtre Dame sous le titre de Nôtre Dame de Santé, hors des murs, sur le pont, ou il alloit tous les jours faire ses prieres et deuotions.

Le R. Pere Baron, son regent, et quelques autres peres de la même societé, voiant son bon naturel, bel esprit, fort studieux, sans vice et si fort enclin à la vertu, souhaittoient avec passion de le recevoir dans leur compagnie. Mais Dieu qui l'appelloit ailleurs et la S^{te} Vierge qui lui avoit conservé la vie, le voulant avoir a son service, lui inspiroi[en]t continuellement d'entrer parmi les Carmes déchausséz. Ce fut dans la ville de Carpentras, pendant les deux années qu'il y demeura, qu'il contracta amitié avec Mons^r Francois Adheymer du Monteil de Gri-

3 ss. Voir le texte dans l'ouvrage du P. Philippe, f. p. 4^v.

3. <insula> : insulis, texte imprimé.

11-3. Restitution d'après la traduction italienne, f. 1^v : « ... doue egli comincio à darsi alla pratica della uirtù, tanto quanto gli ueniua permesso dall'età hauendo un naturale humile, dolce et affabile uerso i suoi parenti e di tutti. Quando fu giunto all'età proporzionata alle lettere... ».

14. Le collège des PP. Jésuites à Avignon fut fondé en 1564, par l'intermédiaire du légat pontifical le cardinal Alex. Farnèse (légat à Avignon du 13 mars 1543 au 13 avril 1565; cfr. C. EUBEL, *Hierarchia cath.*, t. III, 1923, p. 23); cfr. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, IV, 1589.

16. Le collège des Jésuites à Carpentras fut fondé en 1607; cfr. HENR FOUQUERAY, *Histoire de la Compagnie de Jesus en France des origines à la suppression*, 1910-1925, t. III, p. 108-111. Nous n'avons rien trouvé au sujet du P. Baron.

31. Mons. Francois Adheymer du Monteil de Grignan (village dans le département de la Drôme) : élu évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Tricastinum, départ. de la Drôme) le 16 décembre 1630, promu au siège d'Arles le

gnan, que ses merites et la noblesse de sa race ont élevé à l'archevêché d'Arles en Provence, un des plus saints et dignes prelatz de France. Ce fut cette ancienne amitié et les obligations que nôtre ordre lui avoit, qui obligerent nôtre V. Pere à lui dedier sa *Somme philosophique*, et voici comme il en parle dans son *Épître dédicatoire* :

« Per duos annos mihi Carpentoracti frui licuit, ubi tot egregias animi tui dotes condiscipuli omnes uenerabamur, etc. ... Ne mireris, Praesul illustrissime, si tam dulci tua conuersatione illectus, perpetuum in te conseruauerim affectum, etc. ».

Aussi cet illustre prelat a toujours fort honoré nôtre V. Pere, l'estimant pour un saint, aiant plusieurs fois assuré qu'il n'avoit jamais rien remarqué en lui que de sage et de vertueux pendant ses études. Eloge qui n'est pas petit venant dun si sage et prudent prelat.

Nôtre Esprit Julien se voiant miraculeusement appelé à la religion le voulut communiquer à ses parens ; mais comme il étoit l'ainé de la famille, [ils] ne voulurent point l'écouter et firent tous leurs efforts pour le dissuader de son bon dessein / et emploierent plusieurs de leurs amis[s] à cet effet, mais lui qui voioit que Dieu lappelloit toujours plus fortement p[ar] de nouvelles grace[s] et apprehendoit de se montrer ingrat envers son Dieu, p[er]seuera toujours dan[s] sa forte resolution et s^{te} volonté, si bien qu'il contraignit et [obligea par sa] perseverance ses parens à lui accorder, quoi que contre leur volonté, sa demande.

16 janvier 1645, mort en 1689 ; cfr. P. GAUCHAT, *Hierarchia cath.*, IV, p. 344 et 92. Le P. Philippe nous dit, dans sa *Dédicace* (f. p. 3^v) qu'à peine arrivé à Arles, il voulut y fonder un couvent de Carmes déchaussés. Ce couvent fut, de fait, fondé le 24 mars 1648 ; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 491-4 ; ANTOINE-M. DE LA PRÉSENTATION, *Le Carmel en France*, t. IV, 1938, p. 269-74 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. I, f. 44.

6ss. Voir le texte dans l'ouvrage du P. Philippe, f. p. 3^v ; nous complétons la citation : « ... iam a triginta annis uenerabili tua societate, in perdiscendis humanioribus litteris, per duos annos... uenerabamur, insitam scilicet cordis nobilitatem, summam modestiam et mansuetudinem caeterasque ecclesiastico principi dignas uirtutes ; nullus erat qui ex tunc tibi, aetate quidem iuueni, sed prudentia maturo, supremas in Ecclesia, tamquam debitas, non exoptaret dignitates. Ne mireris... affectum ; cui non parum contulit natalis mei soli oppidi Malausenae propinquitas ad Grignanum, inclytum paternae tuae dictionis castrum ».

14. Le P. Philippe dit à la R. Mère Claire du Saint-Sacrement, du monastère de Cavaillon, sans vouloir préciser davantage, qu'il fut appelé miraculeusement à la religion. Le témoignage de cette religieuse est reporté plus loin, f. 13^r du document A.

16. Nous ajoutons [ils].

18-21. Restitution d'après la traduction italienne, f. 2^r, dont voici la teneur : « ... et impiegarono perciò molti dei loro amici, ma lui il qual uedeua che Dio lo chiamaua sempre con più uigore per mezzo di nuoui fauori, apprendendo di mostrarsi ingrato uerso il suo Dio, perseuerò sempre forte nella sua risoluzione e sto desiderio, di modo che costrinse et obligò con la sua pereueranza i genitori... ».

Le temps donc déterminé pour faire son voiage jusques à Lion, où il devoit aller prendre l'habit, étant venu, ses parents lui donnerent largent qui étoit nécessaire pour cela ; mais lui qui avoit mis depuis long temps toute sa confiance et esperance en Dieu, faisant fort peu d'estat de cet argent, le distribua devant son depart aux pauvres, et entre autres à un aveugle nommé Marc ; mais Dieu recompensa bien tost une si genereuse et noble action et pourveut à ses necessitez par une voie tout à fait extraordinaire, comme je diray cy après.

Le soir de son depart étant entré dans une hôtellerie dun bourg nommé Nioms, au dela de la ville de Vaison, il y trouva un heretique qui blasphemoit contre la S^{te} Vierge ; ce que nôtre jeune homme aiant entendu et ne pouvant souffrir de si horribles blasphemes, il defendit autant qu'il peut lhonneur de la Sacrée Vierge et reprit aigrement ce méchant heretique, le menaça et lui dit qu'il laccuseroit devant Dieu des blasphemes qu'il venoit de vomir. L'heure du souper étant venuë, un gentilhomme vint loger au meme logis et dit à nôtre jeune homme de souper avec lui. Mais il sen excusa, disant que ses commoditez ne le permettoient pas puis qu'il avoit donné tout son argent aux pauvres. Le gentilhomme lui répondit de ne se point mettre en peine et le fit souper avec lui. Le lendemain, étant parti pour poursuivre son voiage, le dit gentilhomme le fit monter sur le cheval de son valet et le conduisit de la sorte en paiant sa nourriture jusques à Lion, et étant arrivé proche dun des fauxbourgs de la dite ville, nommé La Guilletiere, le gentilhomme l'exhorta de perseverer constemment et saintement dans l'estat qu'il alloit embrasser ; et comme il eut achevé son discours, nôtre Esprit Julien le pria de lui dire son nom afin d'avertir son pere et sa mere des services et charitez qu'il venoit de lui rendre, pour lui en témoigner de la reconnaissance ; mais son ange gardien, sous la figure et forme de ce gentilhomme, lui répondit : « Monsieur, vous sçauréz un jour qui je suis » ; et après avoir fait quelques pas voulant se tourner de costé pour voir son bien-faiteur, il ne vit personne, et à même temps se sentit comblé d'une grande joie et consolation interieure ; il ne douta point que ce ne fut son ange gardien qui lui avoit rendu ce bon service, et tous ceux qui eurent connaissance de cette affaire / ont [toujours été du meme] sentiment. Ainsi Dieu voulut pourvoir par le mi[nistère de son bo]n ange à ses necessitez, comme il avoit pourveu en partant de son païs a celles des pauvres leur aiant donné largent dont il avoit de besoin pour son voiage.

Étant donc arrivé à nôtre couvent de Lion, où il devoit prendre

10. *Nioms* : aujourd'hui Nyons, dans le département de la Drôme.

14-5. La traduction italienne, f. 2^v, parle de la manière suivante : « minacciandolo del diuino giudizio in cui egli seruirebbe di testimonio contro le bestemmie ch'ei uomitaua ».

35-6. Restitution d'après la traduction italienne, f. 2^v, dont voici la teneur : « sono stati del medesimo sentimento. Così Dio uolse prouedere col ministerio del suo angelo custode... ».

39. Le couvent de Lyon fut fondé canoniquement le 19 mai 1619 sur la colline de Fourvière ; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 113-122 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. II, f. 384.

10
5
l'habit, il s'adressa au R. P. Jean Maurice de St George qui en étoit prier, qui le receut fort agreablement. Mais le demon qui prevoioit la perte qu'il alloit faire, suscita une tempête contre luy en divisant les esprit des religieux qui composoient cette s^{te} communauté : les uns s'oposent à sa reception, les autres au contraire font tous leur efforts pour le recevoir, entre lesquels fut le V. P. Emanuel de St François, un des plus saints et vertueux religieux de cette province, qui avoit une candeur d'ame non commune et qu'on peut nommer avec justice un vrai Israelite, dans lequel il ny avoit aucune malice. On peut voir un petit éloge de ses vertus dans la *Vie de notre venerable soeur Françoise de St Joseph*, Carmelite dechaussée du couvent d'Avignon, composée par le R. P. Michel Ange de S^{te} Françoise, Carme dechaussé, le dit Pere aiant esté son confesseur <s> plusieurs années et son directeur durant toute sa vie. Ce saint homme prevoiant le bien et l'avan-

1. Jean-Maurice de Saint-Georges : Jean de la Favergue, né en Savoie (diocèse de Genève), fit sa profession religieuse dans le couvent de Sainte-Marie de la Scala à Rome le 5 octobre 1603, sous le nom de Jean-François de Saint-Georges. Envoyé en France, il fut élu prier de Nancy lors de l'érection de la province de France, en 1617 ; puis au premier chapitre provincial, en 1619, IV^e définitiveur provincial et prier du couvent de Lyon, récemment fondé ; au chapitre de 1622, il reçut les charges de II^e définitiveur provincial et prier de Nancy ; au chapitre de 1625, il fut élu II^e définitiveur et prier de Paris, puis au chapitre de 1628 prier de Nancy, enfin au chapitre de 1631, premier définitiveur provincial. Il mourut le 27 mai 1633. Cfr. *Analecta Ordinis Carmelitarum Discalceatorum*, VIII (1933), p. 194, dans la *Series professionum emissarum in coenobio S. Mariae de Scala Urbis* (publiée par le P. Marcellin de Ste-Thérèse ; il y est dit à tort qu'il mourut le 28 janvier 1625) ; LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 92, 113, 141, 191, 234 et 263. Aux Archives générales des Carmes déchaussés à Rome, plut. 101. e¹, se trouve une petite notice biographique, où l'unique date est celle de sa mort, à savoir : mois de janvier 1632, au couvent d'Avignon, étant premier définitiveur provincial ; il y est appelé Jean-Maurice de Saint-Grégoire.

6. Emmanuel de Saint-François, né à Saint-Claude (diocèse de Lyon), fit sa profession religieuse au couvent d'Avignon, entre 1609-12, âgé de 24 ans. Il fut prier de Lyon en 1637, I^{er} définitiveur provincial en 1640, de nouveau prier de Lyon en 1643, II^e défin. prov. en 1646 et I^{er} en 1649, prier de Chambéry en 1652, I^{er} défin. prov. en 1655, prier de Chambéry en 1661, et enfin prier de Grenoble en 1664 ; mais aussitôt il renonça à sa charge. Il mourut très avancé en âge ; cfr. PIERRE DE ST-ANDRÉ, *Historia generalis Fratrum Discalceatorum ordinis B. Virginis Mariae de monte Carmelo Congregationis S. Eliae*, t. II, 1771, p. 623^b-624^a ; LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 320, 373, 404, 474, 509, 549, 572, 651, 787 ; id., 2^e éd. par Albert-M. du St-Sauveur, t. I, 1891, p. 19-20 : addition à l'ouvrage du P. Louis.

11. Le monastère des Carmélites d'Avignon fut fondé le 16 juin 1613 et érigé canoniquement le 8 septembre suivant, par des religieuses provenant du premier monastère de Gênes, fondé en 1590 ; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 69-71 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. I, f. 55. Le récit de la fondation se trouve aux Archives génér. des Carmes déch. à Rome, plut. 102, w² ; la bulle d'érection dans le *Bullarium carmelitanum*, t. III, 431^a-432^b.

12. Le P. Michel-Ange de Ste-Françoise remplit les charges de prier, définitiveur provincial, provincial et visiteur général. Il publia son livre à Lyon en 1688 ; cfr. COSME DE VILLIERS, *Bibliotheca carmelitana*, t. II, 456. Sr Françoise de St-Joseph mourut en 1669.

tage que l'ordre recevoit de la reception de nôtre Esprit Julien, fit tant par ses paroles qu'il changea le coeur de ceux qui lui étoient le plus opposéz, leur disant que ce seroit avec le temps un des plus grands hommes de l'ordre. En éffet sa prophétie a esté veritable. Ce grand homme a aussi prophétisé plusieurs choses qui se sont verifiées et accomplies dans leur temps.

Nôtre Esprit Julien prit enfin l'habit l'an 1620, le second du mois de septembre, jour et feste de S^t Brocard, general de nôtre ordre, après vêpres, et fut nommé F. Philippe de la tres S^{te} Trinité, aiant esté appellé à la religion par un miracle special, comme porte une relation.

Au même moment qu'il eut ce s^t habit, il s'adonna avec une ferveur toute particuliere à la pratique de toutes les vertus. On ne vit rien de si modeste, rien de si obeissant, ni de si humble, aimant la solitude et la retraite, et gardant le silence inviolablement que la règle prescrit. Mais ce n'a pas été seulement durant son noviciat qu'il a pratiqué ces vertus, mais aussi pendant tout le cours de sa vie, comme on verra par les exemples que nous mettrons ici bas. /

3^v Son noviciat étant parachevé, il [fit] sa [profession le 8 du mois] de septembre de lan 1621, après vêpres, agé de [18 ans. Aia]nt achevé son second noviciat, il fut envoyé à Paris par ses supérieurs pour y commencer la philosophie et pour ensuite y poursuivre la theologie qu'il acheva avec un heureux succès. Il ne s'attachoit pas si fort à la science qu'à la pratique de la vertu, n'obmettant rien de ce que la règle et les constitutions prescrivent, et même étant tres fidelle aux moindres coutumes ; dou vient qu'il étoit continuellement en presence de Dieu. Son oraison étoit aussi continuelle et jamais [il] n'ouvroit ses livres pour étudier qu'il n'eut devant ses yeux son crucifix; c'est de la qu'il a puisé toutes les lumieres dont il a fait participant le public par le moyen de ses livres.

Mais pendant qu'il achevoit la theologie, il fut destiné par ses supérieurs pour aller à Rome étudier au Seminaire, qui étoit alors au

8. S. Brocard était le supérieur des ermites du Mont-Carmel alors que le patriarche Albert de Jérusalem leur donna, vers 1209, une règle de vie.

10. Relation de Sr Claire du Saint-Sacrement, du monastère de Cavaillon ; voir plus loin, f. 13^r du document A.

18-9. Restitution d'après la traduction italienne, f. 3^r : « Terminato il suo nouiziato fece la sua professione alli 8 del mese di settembre dell'anno 1621, dopo il uespero, in età di 18 anni. Hauendo finito... ».

20. Les Carmes déchaussés avaient fondé un couvent à Paris, à la rue de Vaugirard, le 22 mai 1611 ; une nouvelle église et un nouveau couvent y furent construits en 1613. Ce couvent servit de prison pour les prêtres qui refusèrent d'émettre le serment prescrit par les chefs de la Révolution française, et est actuellement l'Institut catholique. Cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 44-53 ; *Études carmélitaines*, t. XX (1935) I, p. 36-7, 58-60 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. III, f. 508.

31. L'érection d'un Séminaire des Missions dans l'ordre des Carmes déchaussés de la Congrégation d'Italie fut décidée au chapitre général de 1605, le premier de la nouvelle Congrégation ; l'on désigna le couvent de Montecompatri, situé à une vingtaine de kilomètres de Rome et érigé quelques semaines aupar-

couvent de Nôtre Dame de la Victoire. Écoutons comme il parle dans son *Voyage des Indes*, lib. I, cap. 1 :

« Eram Parisiis sacrae studens theologiae, quando Romam pro gallica prouincia, quae tunc unica erat, destinatus sum. Die post festum Assumptionis Deiparae anni millesimi sexcentissimi uigesimi sexti Parisiis egressus conscensa nauî per Sequanam contra impetum fluminis aliquantum processî ; deinde relicta prope Antisiodorum nauî pede incedens Cabilonem perueni ubi iterum Ararim pernaugans appuli Lugdunum, ibi me uelocissimi fluctibus Rhodani committens delatus sum Auenionem, inde Massiliam ueni, repertaque nauî quae Ljuorniam tendebat prospera nauigatione Italiam appulsus, quarto octobris Romam ingressus sum ciuitatem ».

Ce fut dans ce couvent qu'il eut le bien et l'avantage de traiter avec nôtre V. P. Dominique de Jesus Maria et de profiter de l'exemple

avant, et l'on inséra dans les constitutions un chapitre concernant les missions. Mais le couvent de Montecompatri ne servit jamais de Séminaire des Missions. En 1607 on acheta un terrain à Rome, sur le mont Quirinal — actuel couvent de Notre-Dame de la Victoire, nom qu'il reçut après la translation d'une image de la Ste Vierge, trouvée près de Prague en 1620 — et en 1613 y fut canoniquement érigé le Séminaire de Saint-Paul, par la constitution de Paul V donnée le 7 mars. Les étudiants y furent admis à partir de 1620. En 1662, il fut, avec l'autorisation du Pape Alex. VII (constitution du premier mars), transféré à la basilique de Saint-Pancrace hors-les-murs, sur le Janicule, et le P. Philippe y fut le premier recteur. Cfr. ANGE DE JÉSUS, *De Seminario nostro missionum historica disquisitio*, dans *Teresianum*, n. 3 (1933), p. 19-66 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. III, f. 581-2. Les bulles d'érection (Paul V) et de translation (Alex. VII) dans le *Bullarium carmelitanum*, III, p. 432^b-434^a et 587^a-595^a.

3 ss. Voir le texte dans l'ouvrage du P. Philippe, p. 5.

4. La province de France fut érigée, parmi les six premières, au chapitre général de 1617 ; au chapitre général de 1635, elle fut divisée en deux provinces, à savoir celles d'Avignon et de Paris (le P. Philippe de la Sainte-Trinité appartenant dans le suite à celle d'Avignon) ; au chapitre de 1641, la province d'Aquitaine se détacha de celle d'Avignon ; au chapitre de 1653, la province de Bourgogne ou Franche-Comté se détacha de la province de Belgique. Voir AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, II, f. 253.

6. *conscensa* : *consensa*, texte imprimé ; — *Sequana* : la Seine.

8. *Antisiodorum* : Auxerre ; — *pède* : *pedes*, texte imprimé ; — *Cabilo* : Châlons-sur-Saône.

9. *Avar* ou *Avaris* : la Saône.

10. *Rhodanus* : le Rhône.

15. Dominique de Jésus-Marie : Dominique Ruzzola, né à Calatayud dans le royaume d'Aragon le 16 mai 1559, entra chez les Carmes de l'Antique Osservance à Saragosse, âgé de 12 ans, et émit sa profession religieuse ayant achevé ses 16 ans. En 1589 il passa aux Carmes déchaussés et fit son noviciat au couvent de Pastrana, où il émit sa profession en 1590. Élu sous-prieur du couvent de Valence en 1594, prieur de Tolède en 1599 et vicaire de Madrid en 1601, il se retira après le chapitre provincial au désert de Las Batuecas. En 1604 il arriva en Italie et passa à la Congrégation de Saint-Élie. En 1605 il fut élu maître des novices, en 1608 IV^e définitiveur général et Prieur du couvent

de ses vertus qu'il tacha d'imiter durant tout le cours de sa vie. Pendant qu'il étoit dans le Séminaire tous ses desirs et toutes pensées et ses soins ne furent qu'à se disposer pour travailler à la conversion des infidèles.

Après deux ans et quatre mois il partit pour la Perse, le 8 février l'an 1629, en compagnie du R. P. Epiphane de S^t Jean Baptiste et R. P. Ignace de Jésus, comme on peut voir I,ib. I, cap. 1 et 2 sui *Itinerarii orientalis*. Mais avant que de partir, il voulut se recommander aux prières de notre V. P. Dominique, et voici comme il le raconte in *Prologo ad lectorem* de la *Vie* qu'il a fait de ce s^t homme :

« Cum enim ad missiones pro conversione infidelium in Persidem aliasque regiones orientales mandato Superiorum ordinis cum apostolica benedictione Roma discessurus essem, et a praefato eius confessario / audiissem hac V. P. N. praerogativa

de Sainte-Marie de la Scala, en 1611 I^{er} défin. gén. et prieur de Naples, mais par autorité du Pape il resta prieur du couvent de Rome, en 1614 II^e défin. gén. et procureur général, en 1617 préposé général, en 1620 et 1623 I^{er} défin. gén., en 1626 et 1629 II^e défin. gén. Il mourut à Vienne, en Autriche, le 16 février 1630. Le P. Dominique écrivit plusieurs ouvrages de spiritualité, entre autres un abrégé de sa vie sur l'ordre du P. Jean de Jésus-Marie, préposé général (aux Archives génér. des Carmes déché. à Rome, plut. 318, f). Cfr. PHILIPPE DE LA STE-TRINITÉ, *Historia V. P. N. Dominici a Iesu Maria*, Lyon, 1659, passim, et *Decor Carmeli religiosi*, P. III, p. 9^a-24^a; — COSME DE VILLIERS, *Bibliotheca carmelitana*, I, 413-4, et BARTHÉLEMY DE ST-ANGE, *Collectio scriptorum*, I, 163-5, commettent plusieurs erreurs de date. Le P. Philippe avoue lui-même son estime pour Dominique de J.-M., dans l'*Épître dédicatoire* de son *Historia*, f. p. 6^r.v.

6. Épiphane de Saint-Jean-Baptiste : Jean-Bapt. Soccioli, né à Modigliana (prov. de Forli) en 1589, émit sa profession au couvent de Santa Maria de la Scala à Rome le 10 avril 1616, fut délégué visiteur général pour la mission de Perse le 8 décembre 1628, étant définitif provincial de sa province, à savoir celle de Lombardie. Il partit en compagnie du P. Philippe, visita le couvent d'Alep, se dirigea vers Goa où il arriva le 29 janvier 1630. Il quitta Goa pour l'Italie le 27 septembre 1635 et fut élu provincial de sa province en 1637; en 1643 il fut destiné avec 12 religieux pour la mission de Madagascar, mais il ne partit point. Il mourut à Naples, le 3 avril 1650. Cfr. AMBROISE DE STE-THÉR., *Nomenclator missionariorum ordinis Carmelitarum Discalceatorum*, 1944, p. 136, qui cite ses sources.

7. Ignace de Jésus : Charles Leonelli, né en 1596 à Sorbolongo (prov. de Pesaro), émit sa profession religieuse à Montecompatri le 27 février 1623, et fut envoyé aux missions le 8 février 1629. Il travailla d'abord à Ispahan, puis à Bassora, en Mésopotamie, et à partir de 1652 à Tripoli en Syrie. Il retourna à Rome en 1664 où il mourut le 21 février 1667. Il écrivit plusieurs ouvrages qui traitent de la langue persane et arabe. Cfr. AMBROISE DE STE-THÉR., *Nomenclator missionariorum ordinis Carmelitarum Discalceatorum*, 1944, p. 182-3, qui cite ses sources. — Il s'agit du ch. 2; voir le texte dans l'ouvrage du P. Philippe, p. 6.

11ss. Voir le texte dans l'ouvrage du P. Philippe, f. p. 6^v.

12. *mandato* : mandatu, texte imprimé.

14. Le confesseur mentionné est le P. Pierre de la Mère de Dieu, ainsi qu'il résulte du *Prologue*, f. p. 6^r. Hannibal Angelini, né aux alentours de Sienne le 14 janvier 1571, entra dans l'ordre des Carmes déchaussés en 1609, étant déjà prêtre; il fit sa profession le 10 juin 1610 et mourut à Rome le 24 mars

gaudere quod adhuc mortalis inuocantibus se, licet multum distantibus, opportune succurreret, praeuidens me in illis barbarorum regionibus in multas necessitates tam animae quam corporis incursum, sub ipso discessus mei tempore a V. P. N. suppliciter postulavi ut mihi in necessitatibus succurreret. Quod mihi benigne concessit dicens : " Te adiuuabo in uita, in morte et post mortem ", simul iniungens aliquod exercitium deuotionis. Quo adiutorio fateor me in multis profecisse et profuturum spero ».

Le reverend pere historiographe aura la bonté de voir dans le dit *Itineraire* tout ce qui lui est arrivé dans ses voiajes qui serviront pour orner et embel[ir] la vie de ce saint homme. Nous le supplions de prendre garde que le traducteur italien huius *Itinerarii* a obmis un miracle qui lui arriva à Naples le jour de son depart en disant la messe. Voici de la maniere qu'il le raconte dans l'edition latine, Lib. I, cap. I, n. 4 :

« Mirandum ac miraculosum quid ipsa qua discessi die paulo ante discessum mihi contigit. Cum enim in nostro conuento Sanctae Theresiae, qui tunc erat nouitiatus, missam pro foelici nostra protectione celebrarem, post communionem uideo in calice sanguinem coloris uiuidi ac in meis digitis, quibus hostiam tetigeram, eiusdem sanguinis guttulas reperio, non sparsas sed collectas, non secus ac si digiti tunc acu fuissent penetrati. Plurimum obstupui, explorare incoepi, sed causam istius naturallem minime reperiens in uarias distractus fui cogitationes : primo credidi hanc esse diuini numinis admonitionem qua stupendo hoc miraculo manifestata mihi sua praesentia significauit sacrosanctum hoc sacrificium maiori reuerentia ac deuotione esse celebrandum ; deinde cum hoc accidisset ipsa die qua nauigatione ad terram infidelium aggrediebar, noua succedit cogitatio, an scilicet misericors Dominus quia subito potest dehonoreare pauperem, uellet me quoque, miserimum et ingrattissimum peccatorem, pro fide christiana corona martyrum decorare. Sed <de> meis demeritis indignum me reddidi ; hanc tradidit alteri, cui ego habitum religionis dedi ».

1630. Secrétaire et confesseur du R. P. Dominique, grâce auquel il s'était sincèrement converti en 1609, il l'accompagna dans ses voyages. Cfr. MARCELLIN DE STE-THÉR., *Series professionum*, dans *Anal. Ord. Carm. Disc.*, IX (1934), p. 294-7 ; PIERRE DE ST-ANDRÉ, *Historia generalis...*, t. II, p. 657^b-662^a ; COSME DE VILLIERS, *Bibliotheca carmelitana*, t. II, 586-7.

15. Il s'agit du ch. 2 ; voir le texte dans l'ouvrage du P. Philippe, p. 8.

19. Le couvent de Sainte-Thérèse à Naples fut fondé en 1622 au faubourg « Plaga », et transféré en 1625 à la région nommée « Chiaia » ; cfr. AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. III, f. 461.

34. <de> : omis dans le texte imprimé.

35. Cet autre religieux est le B^x Denys de la Nativité, dont il est question au f. 4^v du document A. Pierre Berthelot, né à Honfleur (Calvados) le 12 dé-

Estant de retour en France au mois de fevrier de lannée 1641, un de ses freres lui étant allé rendre visite, Dieu fit paroître sa vertu. Voici comme le raconte dans sa relation le R. P. Philippe de Ste Theres, Carme déchaussé, son cher neveu :

« Un de ses freres, prestre seculier, l'alla voir à Marseille, si tost qu'il eut appris qu'il étoit arrivé des Indes Orientales ; dont le cheval dans ce voiage fut si étrangement blessé sur le dos de la selle qu'il étoit impossible selon lordre de la nature de le guerir dans trois semaines ou un mois. Nostre Pere étant / informé de cette blessure par son frere, voulut la voir, lui versa de leau dessus, la lava, et le lendemain le cheval fut entiere- ment gueri à l'étonnement de son frere lequel tint depuis cette guerison miraculeuse: Jai appris ceci de mon pere ».

Le meme Pere fait la relation suivante :

« Nôtre Pere étant allé à Malaucenne visiter ses parens, un de ses amis, honnête ecclesiastique de cette ville, curé dun vilage voisin appelé Beaumont, lequel étoit pour lors grievement malade, après s'estre confessé de lui, se trouva si bien et recouvra la santé si parfaitement et d'une façon si merveilleuse qu'il creut l'avoir miraculeusement obtenué de Dieu par les merites de nôtre Pere. Jai appris ceci de la bouche dun neveu de ce prêtre qui a succédé à sa cure ».

Après avoir demeuré quelque temps dans la province, il s'en alla à Rome pour rendre compte à nos superieurs des missions et pour travailler à la canonisation de notre V. P. Denis de la Nativité martyr, à qui il avoit donné l'habit etant prieur à Goa. Lors qu'il eut

cembre 1600, s'embarqua pour les Indes orientales en 1619; le 24 décembre 1634 il revêtit l'habit du Carmel au couvent de Goa et fit sa profession religieuse le 25 décembre 1635. Ordonné prêtre le 24 août 1638, il accompagna, un mois plus tard, la délégation portugaise à Achim, dans l'île de Sumatra, et y subit le martyre avec son compagnon, le frère convers Rédempt de la Croix, le 29 novembre 1638. Il fut béatifié par Léon XIII le 10 juin 1900. Cfr. AMBROISE DE STE-THÉR., *Nomenclator missionariorum ordinis Carmelitarum Discalceatorum*, 1944, p. 115-6, qui indique ses sources. Le P. Philippe en parle dans son *Itinerarium*, l. VIII, ch. 6-7, l. IX, ch. 2.

3. Nous n'avons rien trouvé au sujet du P. Philippe de Ste-Thérèse, neveu du P. Philippe de la Ste-Trinité.

5. Ce frère du P. Philippe nous est inconnu.

13. *de mon père* : c'est à dire du père de Philippe de Sainte-Thérèse, qui était le frère de Philippe de la Sainte Trinité. La traduction italienne ajoute, f. 3^v, « loro commune fratello ».

16. Cet honnête ecclesiastique, ami du P. Philippe, nous est inconnu.

24-5. D'après son propre témoignage *Itinerarium orientale*, l. X, c. 1, p. 385), le motif principal de son retour en Europe était de transmettre aux Congrégations de la Propagande et des Rites le procès informatif du martyre du P. Denys.

achevé ses affaires, il s'en revint dans le couvent de Marseille où on lui avoit assigné conventualité. Ensuite on le fit lecteur à Lion de theologie, et dans le premier chapitre provincial qui fut tenu le 24 avril de lan 1643, il fut élu premier definiteur provincial, et au chapitre suivant tenu le 20 avril 1646, il fut élu provincial, et lan 1650 il fut prieur du couvent de Toulon, et lan 1651, le 19 avril, il fut élu prieur de Marseille. Lan 1655, 13 d'avril, il fut élu provincial ; quelques mois après son provincialat il fut élu prieur de nôtre couvent de Chambéry, et au chapitre general qui se tint 1659, quoy qu'absent, il y fut élu second definiteur general, et au chapitre qui se tint 1662 il fut élu premier definiteur general, aiant concouru avec nôtre R. P. Dominique de la Sainte Trinité.

Lan 1665, le chapitre general devant se tenir, ceux qui n'étoient pas portéz pour nôtre V. P. Philippe n'oublierent rien pour faire que ceux qui souhaitoient son élection fussent d'un sentiment contraire ; mais Dieu qui vouloit recompenser ses merites et soutenir l'observance dans la religion, sceut bien prendre le moien pour faire échoir leur dessein. Il ny avoit personne de vertu dans Rome qui ne souhaitta son élection ; tous les cardinaux et autres prelatz qui le connoissoient disoient tout hautement qu'il le meritoit, et qu'on ne devoit penser à autre qu'à luy. Il ny avoit que / ceux qui apprehendoient l'obser-

1. Le couvent de Marseille fut fondé le 25 août 1632 ; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 268-76 ; ANTOINE-M. DE LA PRÉSENTATION, *Le Carmel en France*, t. V, p. 16-28 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. III, f. 408. D'après le document A que nous publions, f. 7^v, le P. Philippe en acheva l'église.

2 ss. Au sujet des différentes charges mentionnées ici, voir notre introduction.

6. Il fut élu prieur de Marseille non en 1651, mais en 1652 ; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 549.

8. Le couvent de Chambéry fut fondé le 21 novembre 1639 ; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 372-3 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. I, f. 162. La relation de la fondation se trouve aux Archives gén. des Carmes déch. à Rome, plut., 102, k.

11. Dominique de la Sainte-Trinité : Antoine Tardy, né à Nevers le 4 août 1616, revêtit l'habit du Carmel au couvent de Paris le 12 juin 1633 et émit sa profession religieuse l'année suivante. Ayant achevé ses études dans la province, il étudia au Séminaire des missions à Rome, fut envoyé comme professeur au Séminaire des missions à Malte, et plus tard chargé de cours au Séminaire de Rome. Au chapitre général de 1653 il fut élu prieur du couvent de Malte. A la mort du P. Eugène de St-Benoît, il fut élu IV^e définitéur général, le 15 septembre 1655, puis III^e défín. génér. au chapitre de 1656, et général aux chapitres de 1659 et 1662. Voulant dans la suite appartenir à la province romaine, il remplit par deux fois la charge de défín. provincial, et fut de nouveau élu II^e défín. génér. au chapitre de 1674 et I^{er} au chapitre de 1680. Il mourut au couvent de Ste-Marie de la Scala, le 7 avril 1687. Cf. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 594-9 ; EUSÈBE DE TOUS-LES-SAINTS, *Enchyridion chronologicum*, p. 363-5 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Elenchus omnium superiorum generalium...*, dans *Analecta Ord. Carm. Disc.*, XI (1936), p. 19-22. — Il est évident qu'en 1662 le P. Philippe concourut avec le P. Dominique pour la charge de préposé général, comme il est d'ailleurs dit expressément plus loin, f. 9^v-10^r de notre document A.

vance qui y resistassent. Le cardinal de Sancta Crux disoit tout haument quand il rencontroit de nos religieux : « Eligite in generalem sanctum Sancti Pancratii », en parlent de notre V. P. Philippe à cause qu'il étoit premier definiteur et recteur du Seminaire de Sancti Pancratii. Mais Dieu, la S^{te} Vierge et nôtre glorieuse Mere s^{te} Therese qui vouloient voir leur fidelle serviteur à la plus haute dignité de l'ordre firent reussir l'élection en sa faveur. Nonobstant toutes les contrariétés et contre la commune opinion des hommes, il fut élu general. Aussi n'eurent ils point de part à son élection, mais le tout vint du ciel. Voici comme une fidelle relation parle, faite par un des capitulaires :

« Fateor me suspensum haesisse in dando suffragio R. P. N. Philippo timidum de contrario successu, prae timore mei et consanguineorum, quem prius mihi suggererant ; sed respiciens ad imaginem Beatissimae Virginis in loco capituli positam, me in primo proposito confirmatum sensi, quidquid in contrarium posset succedere ».

Alia relatio sic se habet :

« Paulo ante capitulum duo mira successerunt duabus piis animabus, quarum prima desiderabat ne eligeretur generalis confidens eum tunc futurum sui monasterii confessarium. Dum quadam die iuxta suum desiderium oraret Dominum, uident V. P. N. Philippum in spiritu sedentem inter alios religiosos genuflexos ; ex quo intellexit eum eligendum fore generalem et praeuidit aliqua de futuro eius regimine ; ac deinceps mutata opinione pro eius electione feruenter orabat.

Secunda sic narrat successum : cum die capituli generalis

1. Le cardinal de Sainte-Croix était alors son Ém. Balthasar de Sandoval, créé cardinal le 2 décembre 1615, élu évêque de Jaén le 29 avril 1619, promu au siège de Tolède le 26 mai 1646, mort le 17 septembre 1665 ; cfr. P. GAUCHAT, *Hierarchia cathol.*, t. IV, p. 13, 194, 339.

3. Au sujet du Séminaire de Saint-Pancrace, voir plus haut f. 3^v.

10. Cette relation nous est inconnue.

27. Nous ne possédons que la seconde partie de cette relation. Elle se trouve à la référence C, n. 2 et est composée en italien (tr. franç., B, n. 7, f. 9^{r.v}). Voici le texte original : « Jesus ✠ Maria. Pax Christi. Per obedire a quando V. R. mi a comandato, se bene non senza mia gran mortificatione, dicho come il giorno che si doueua fare il capitolo generale sieno fatte molte oratione in comune et particolare, quella stessa matine doppo la s^{ta} comunione, mentre io stauo rigratiando N^{ro} Sig^e e pregharlo instantemente che riuscie secondo la sua s^{ta} uolonta per bene della n^{ra} s^{ta} religione, e mi parue che N^{ro} Sig^e mi facesse gratia di farlo con un modo piu particolare nel istesso tempo. Vidde la n^{ra} s^{ta} M^{re} Teresa che mentre li padri stauano a sedere nel capitolo, lei staua in piedi et andaua girando intorno pigliando li notii, e la S^{ta} staua con una faccia tanto bella et alegra che daua gran co[n]solatione a mirarla. Quando si auicinaua alli padri li faceua una / demonstracione di afetto grande, li guardaua in uiso con la faccia ridendo ; notai che pareua che alli uni facesse piu demo-

multae fierent orationes in communi et in particulari, ipso mane post sanctam communionem gratias agens et instanter orans Dominum ut electio succederet iuxta suam sanctam uoluntatem et bonum sacrae nostrae religionis, uisum est quod Dominus sequentem mihi fecit gratiam, modo magis particulari in ipsomet electionis tempore. Vidi S. M. N. Thesiam, quae dum patres nostri sedebant in capitulo, stabat et circum ibat colligens in suo scapulari eorum suffragia; erat tam pulchra et hilari facie quod esset magnae consolationis ipsam uidere. Quando accedebat ad patres, magnum eis demonstrabat affectum respiciendo in faciem <uidendo>; notauit quod aliquibus maiorem demonstrabat affectum; quod uidens securam concepit certitudinem quod N. P. Philippus a Sanctissima Trinitate eligeretur generalis, de quo non poteram dubitare; et breui de hoc fuimus monitae. Hoc non fuit in uisione imaginaria, sed intellectuali cum tanta certitudine, quod non potuissem dubitare. Permansit et adhuc perdurat in me species et gratiosa pulchritudo S. M. N. Thesiae, ita quod si scirem pingere, ipsam pingerem ut tunc uidi. Hactenus illa ». /

20 Ceux qui ne lui avoient pas esté favorables et qui n'avoient pas agréé son election, tacherent de le troubler en tout ce qu'ils purent, et surtout en procurant un visiteur apostolique qui fut le cardinal Borromée. Mais le tout succeda à son honneur et advantage, le dit cardinal aiant protesté qu'il n'avoit rien trouvé en lui digne du moindre blâme et que s'il étoit blâmable en quelque chose, c'étoit qu'il étoit trop doux et benin. Dans toutes les tempestes qui s'éleverent contre lui, il ne perdit jamais le repos ni la paix interieure et ne manqua jamais d'un seul point à l'observance reguliere, tachant toujours de couvrir les defauts et manquemens de ceux qui lui estoient le plus contraires.

30 Quelque temps apres son élection, il alla visiter toutes les provinces ultramontaines, videlicet Poloniae, Germaniae, Belgii et Galliae, et

strazione. Nel uedere questo mi diede una certessa secura che douesse essere fatto generale il N^{ro} P^{re} Felippo della S^{ma} Trinita e senza poterne dubitare, e cosi tra pocho ne fussemo certificato con lauiso. Questo non fu per uesi[one]ne innaginata che non uide. ma a mio parere mi pare fusse inteletuale. E con tanta certessa che se bene auesse uoluto dubitarne, non mi pareua. E mi resto et anco mi dura la uista e la belessa e gratia della n^{ra} s^{ta} M^{re} che se io sapesse dipi[n]gere, mi pare che la dipinceria come la uide. La pregho per mia sodifatione che quando li o detto resti in confessione ».

11. <uidendo>: il faut lire ridendo d'après le texte italien.

23. Il s'agit du cardinal Gilbert Borromée, créé cardinal le 19 septembre 1650, mort le 6 janvier 1672; cfr. P. GAUCHAT, *Hierarchie cathol.*, t. IV, p. 31.

32. Le P. Philippe aura, en tout, visité huit provinces: celle de Pologne érigée au chapitre général de 1617; celle d'Allemagne, ou mieux de Cologne, érigée en 1626, année où elle fut détachée de la province de Belgique; les deux de Belgique, à savoir la Flandro-belge et la Gallo-belge, érigées en 1665 par une division de la province de Belgique qui elle même avait érigée en 1617; enfin les quatre de France que nous avons énumérées plus haut au f. 3^v, Cfr.

comme un ange de paix « pacifice uisitauit et quietas reddidit et reliquit », dit une relation laquelle adjoute que « nulli molestiam dedit aut minimam poenitentiam credens potius deuciendo esse animos beneuolentia quam uiolentia », aiant voulu dans toutes sortes d'occasions surmonter son esprit de vigueur et de zele, selon l'avis que lui donna D. Fagnanus en partant, afin de faire voir par ce moien qu'il estoit un veritable pere. Aussi chacun se portoit a son exemple à l'observance des loix, voiant que lui quoi que son age, ses fatigues et ses indispositions len exemptassent, sy portoit le premier.

Étant de retour à Rome, il redonna la paix à la province qu'on avoit troublé durant son absence, et depuis plusieurs années on n'avoit point veu une si grande observance au couvent de Sanctae Mariae de Scala qu'on la vit durant tout le temps qu'il y fit son séjour. C'etoit par son exemple que tout le monde sy affectionnoit, étant toujours le premier en tous les actes de la communauté.

Lors qu'il croioit de jouir du repos, il eut ordre de sa sainteté d'aller visiter les provinces d'Italie. Voici comme il parle dans une relation que j'ai, écrite de sa propre main, qui est le memorial qu'il presenta au Pape :

« Expono ipsi quomodo, ex quo electus fui praepositus generalis nostrae Congregationis, ut officii mei debito satisfacerem,

AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. III, f. 534 ; I, f. 179 et 81 ; II, f. 253.

2. Cette relation nous est inconnue.

6. Il s'agit probablement du célèbre canoniste italien Prosper Fagnano (1588-1678), secrétaire de la S. Congr. du Concile dès sa vingtdeuxième année et membre de plusieurs autres SS. Congr., professeur de droit canonique à Rome et auteur d'un commentaire sur les Décrétales ; cfr. *Dictionn. de théol. cathol.*, V, 2067-9. Le P. Philippe était, depuis 1659, consultant de la S. Congr. de l'Index ; voir plus loin, f. 10^v de notre doc. A.

11. Il est question de ces troubles dans le mémorial qui suit immédiatement, et plus loin f. 8^v et 9^v ; en ce dernier endroit une bulle du Pape Alexandre VII est citée. Voir la note que nous y mettons.

12. Le couvent de S. Marie de la Scala fut fondé, par bref du Pape Clément VIII, le 20 mars 1597 (voir *Bullarium carmelitanum*, t. III, p. 314^a-316^b) ; en même temps les Pères d'Italie furent exemptés de la juridiction des Supérieurs d'Espagne. Jusqu'en 1735, ce couvent a été la Maison générale de la Congrégation d'Italie des Carmes déchaussés. Cfr. *Cenni storici sui conventi dei PP. Scalzi della provincia Romana*, 1929, p. 9-41 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. III, f. 581.

16. Dans le mémorial qui suit il est question de deux Papes, à savoir de Clément IX et de son successeur Clément X. Il semble que les deux aient engagé le P. Philippe à faire la visite des provinces de l'Italie septentrionale ; ce fut par ordre du Pape Clément X qu'il entreprit aussitôt la visite de celles de l'Italie méridionale. — Clément IX, Jules Rospigliosi, archevêque de Tarsus en Cilicie le 14 mars 1644, créé cardinal le 9 avril 1657, élu Pape le 20 juin 1667, mort le 9 décembre 1669 ; cfr. P. GAUCHAT, *Hierarchia cath.*, t. IV, p. 328 et 333 ; GAET. MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, t. XIV, 1842, p. 54^a-56^b. — Clément X, Émile Altieri, élu archevêque de Camerino le 29 novembre 1627, créé cardinal le 29 novembre 1669, élu Pape le 29 avril 1670, mort le 22 juillet 1676 ; cfr. GAUCHAT, *loc. cit.*, p. 131 ; MORONI, *loc. cit.*, p. 56^b-58^a.

18. Nous n'avons pas retrouvé le texte original du mémorial.

breui aggressus sum uisitare omnes ultramontanas religionis prouincias per Poloniam, Germaniam, Belgium et Galliam personaliter, et pene singulos uidi conuentus. Unde longam in itinere incurri infirmitatem et multas corporis incommoditates ex nimia fatigatione et proeacta aetate. In meo reditu multas inueni turbationes et inobseruantias hic Romae, quae per longum tempus religionem inquietarunt non sine scandalo plurium Sacrarum Congregationum ad <quos> aduersarii / recurrerunt parum sincere referentes. His seductis tum auctoritate sui praedecessoris foelicis memoriae Clementis 9, et eximia tum aequitate tum prudentia V^{ae} S. suscepi iterum uisitationem prouinciarum Italiae per Tusciam, Liguriam, Pedemontium et Longobardiam, in quibus tantum passus sum quod in reditu defecerim pene ad mortem in uia publica, ex quo nondum conualui ex meis incommoditatibus, praesertim ex continua relaxatione urinae quae crescit statim ac tantillum moueor ; unde ex consilio medici debeo me domi continere. Credebam me ex his incommoditatibus tandem liberandum et tunc uisitationum prouincias Neapolis et Siciliae, sed experientia conuictus [sum] quod sine euidenti periculo uitae non possum itineri me committere. Cum alias [non desint] aliqui tum domestici tum externi parum mihi affecti ob successus indicatos et praetendentes innouare praedictas turbationes in mea absentia ex curia Romana, et [data] instantia capituli generalis post paucos menses, recurro ad V. S. ut pro innata sua clementia compatiatur mihi et protegat me a uiolentia contrariorum, permittens me quiescere cum sim infirmus et 68 annorum, in continuo motu spatio fere unius <c>us anni cum dimidio, praesertim cum in uisitatione religionis plus decurrerim et laborauerim quam ullus meorum praedecessorum fecerit aut successorum sit facturus, et ego prouidebo de idoneo uisitatoe utriusque prouinciae. Me petunt sub specie uisitationis, sed in rei ueritate ut fugiant uisitationem, quia <solus> me non posse personaliter uisitare, et excludunt omnem alium uisitatoem a me deputandum ».

Haec ille.

8. <quos> : lire quas.

12. Alors il y avait trois provinces de Carmes déchaussés dans l'Italie septentrionale, à savoir celles de Gênes et de Lombardie, érigées en 1617, et celle de Piémont séparée de celle de Gênes en 1653 ; les couvents d'Étrurie (Tuscia) appartenaient encore à la province de Gênes, et ne devaient être unis en une province qu'en 1686. Cfr. AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. II, f. 312.

19. Les provinces de Naples et de Sicile furent érigées respectivement en 1620 et en 1632 ; cfr. *loc. cit.* — Ici et plus loin le texte ne manque pas d'être obscur ; nous ajoutons [sum].

21. Nous ajoutons [non desint].

24. Nous ajoutons [data].

33. Nous croyons qu'il faut lire *sciunt* au lieu de <solus>.

Des actions, des travaux et des vertus, etc. en particulier de N. V. P. Philippe de la tres Sainte Trinité, general des Carmes déchaussez.

De ses études. — La seconde année apres sa profession, il fut envoyé à Paris pour y etudier ; et voici comme il parle de ses études lui même, dans la *Préface* du premier tome de sa *Théologie* :

« Scito me anno millesimo sexcentesimo uigesimo Religionem ingressum, uigesimo tertio studiis philosophiae et theologiae addictum, tum Parisiis tum Romae praestantissimos in doctrina thomistica habuisse magistros ; ultra communia studiorum exercitia me per septem annos in perlegendo et ponderando D. Thomae textu assiduus occupavi. Anno uigesimo nono in Persidem et Indias Orientales directus fere per duodecim annos in tradendis philosophicis et theologicis disciplinis me exercui ».

Estant arrivé dans sa province il y enseigna plusieurs années la théologie soit / dans le couvent de Lion, soit dans le couvent de Marseille, et il a eu pour principaux disciples nôtre R. P. Martial de St Paulin, qu'après avoir enseigné la philosophie, la théologie, a merité d'estre plusieurs fois prieur, definiteur provincial, provincial, visiteur general,

6ss. Voir l'ouvrage du P. Philippe, f. p. 5v. Nous complétons la citation : « Vt aliquam studii mei notitiam habeas, scito... exercui [...] ; inde uero regressus maiori labore et studio adhibito praesentes *Disputationes* composui, D. Thomae ac discipulorum eius doctrina refertas ».

8. Qui sont ces « praestantissimi in doctrina thomistica magistri » ? A Paris, le P. Dominique de Jésus, avait inauguré un mouvement intellectuel. Gérard Vigier, né à Aurillac en Auvergne le 4 octobre 1595, fut l'un des douzes novices qui les premiers reçurent l'habit à Paris, le 2 juillet 1613 ; il émit ses voeux le 13 juillet 1614 et fut ordonné prêtre en 1621. Il s'attacha surtout à la doctrine de saint Thomas et se fit comme prélecteur une réputation de science dans la capitale. Il mourut le 30 janvier 1638. Cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 329-31 ; COSME DE VILLIERS, *Bibliotheca carm.*, t. I, 410-3. — Le premier professeur de controverses au Séminaire de Rome fut le P. Isidore de St-Joseph, né à Ypres (Belgique) vers 1590, entré au Carmel de Douai le 4 avril 1822, appelé au Séminaire comme professeur en 1631. Voir ANGE DE JÉSUS, *De Seminario nostro missionum historica disquisitio*, dans *Teresianum*, n. 3 [mars 1933], p. 47-56 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Bio-bibliographia missionaria ordinis Carm. Disc.*, 1941, n. 326. — De la sorte nous n'avons pu retrouver le nom des professeurs du P. Philippe à Rome.

16. Martial de St-Paulin : né à Draguignan en Provence en 1622, il fit sa profession religieuse le 1 novembre 1638 ; prieur du couvent d'Arles en 1652, II^e défin. provincial en 1655, provincial en 1658, prieur d'Avignon en 1664 (cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 549, 572, 592, 787 ; ces Annales ne vont que jusqu'à 1665). Eusèbe de Tous-les-Saints (*Enchyridion chronologicum*, p. 361-3) nous dit qu'il fut élu quatre fois provincial. Enfin procureur génér. en 1680 et préposé génér. en 1686. Il mourut à Avignon le 8 novembre 1687 (cfr. AMBROISE DE STE-THÉR., *Elenchus omnium Superiorum generalium...*, dans *Analecta Ord. Carm. Disc.*, XI, (1936), p. 22-3).

une fois procureur general et enfin general. Le roy de France, Louis le Grand 14 du nom, en faisoit un si grand estat que lui estant allé rendre visite lui fit les memes honneurs qu'on rend aux ambassadeurs de l'empereur, des rois, et dit à ses courtisans que c'estoit le plus vertueux et le plus saint religieux qu'il eut dans son royaume. Il mourut à Avignon en faisant ses visites lan 1687. Il étoit natif de Draguignan en Provence.

Lauteur à esté notre R. P. Pierre de St André, lequel a aussi enseigné la philosophie et la theologie, et aiant passé plusieurs fois par toutes les memes charges de la province, il a été deux fois définitiveur général et a imprimé plusieurs ouvrages entre lesquels sont deux tomes de l'histoire générale de la Congregation d'Italie des Carmes déchaussés.

Des charges et emplois qu'il a eu dans l'ordre. — Les charges suivent ordinairement les merites. Ainsi comme nôtre V. P. Philippe estoit dun merite extraordinaire, il a passé plusieurs fois par toutes les charges et dignitez de l'ordre ; et voici comme parle une fidelle relation :

« R. P. N. Philippus a Sanctissima Trinitate fuit ter electus magister novitiorum, sexies vicarius conventualis, semel primus definitor provincialis, sexies prior, bis provincialis, bis item definitor generalis primus et secundus, quinquies visitator generalis et tandem generalis per sex annos ».

Lesquelles charges il a toujours tres saintement remplies.

Du soin quil a eu de l'education de la jeunesse. — Il a toujours pris un grand soin de faire bien instruire et élever la jeunesse tant à la vertu qu'aux sciences, aiant procuré tant qu'il a esté à son pouvoir de faire mettre des maistres des novices de vertu et de probité et des lecteurs qui fussent capables d'enseigner et la vertu et les sciences à leurs ecoliers, et sur tout qu'ils fussent fort portés pour la doctrine de st Thomas, pour qui il avoit une particuliere devotion et inclina-

1. Louis XIV, roi de France en 1643, mort en 1715 ; cf. P. GUÉRIN, *Dictionnaire des dictionnaires*, t. IV, IIII^b-c.

8. Pierre de St-André : Jean-Ant. Rampalle, né à L'Isle-sur-Sorgues (départ. de Vaucluse) en 1623, fit sa profession religieuse à Avignon le 23 décembre 1640, à l'âge de 17 ans ; prieur du couvent d'Aix en 1655 et d'Avignon en 1658, provincial en 1661 (cf. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 572, 592, 651), prieur de Marseille en 1667, élu IV^e défin. génér. le 26 octobre 1667 à la place du P. Isidore de St-Dominique, et de nouveau au chapitre de 1677, mort le 26 novembre 1678 à Rome (cf. AMBROISE DE STE-THÉR., *Elenchus omnium superiorum generalium...*, dans *Anal. Ord. Carm. Disc.*, XI (1936), f. 21-2) ; historiographe de l'ordre. Cf. AMBROISE DE STE-THÉR., *Bio-bibliographia missionaria ord. Carm. Disc.*, 1941, n. 227, qui indique ses sources, mais commet quelques erreurs de dates.

16. Cette relation nous est inconnue. Au sujet des charges mentionnées voir notre introduction.

29. Par son estime pour s. Thomas, le P. Philippe répondait pleinement

7^r tion. Etant general en faisant la visite dans une province de l'ordre, il cassa / un lecteur pour n'avoir pas defendu les theses avec l'honneur qu'il eut bien souhaitté pour l'ordre, et étant provincial et prier au college de Marseille, quand il trouvoit quelque ecolier qui ne faisoit pas son devoir de classe, et qu'il trouvoit seulement dans la moindre faute soit pour ne pas parler latin en classe ou ne pas scavoit ses leçons, 5
il leur donnoit penitence irremissiblement. Il n'épargnoit et n'avoit egard pour personne, disant continuellement qu'un Carme déchaussé devant sans cesse demeurer à sa chambre, il fallait par consequent être scavant pour sy pouvoir occuper ; que ceux qui ne scavent rien 10
ny pouvant pas demeurer, ils sont contraints de prendre des emplois indignes du caractere d'un Carme déchaussé.

De l'estat qu'il faisoit de son ordre. — Il a toujourns fort estimé sa vocation, disant que notre ordre étant le plus parfait de tous, un chacun devoit travailler de son mieux à maintenir l'observance et à le faire fleurir soit par la vertu soit par les sciences ; aussi il avoit un amour particulier pour tous ceux qu'il voioit portéz a l'un et à l'autre. Un jour un religieux parlant d'un certain ordre, voulant dire qu'il étoit plus parfait que le nôtre, [il] lui fit une sanglante correction et lui donna une penitence. Etant au Seminaire de Nôtre Dame de la Victoire on lui donna le soin de l'impression de cette fameuse *Apologie* du R. P. Nicolas de Jesus Maria, Polonois, qu'il composa pour défendre tout l'ordre religieux contre un certain anonime qui l'avoit noirci dans une lettre qu'il avoit fait imprimer. 15
20

De ses travaux pour le bien et lhonneur de son ordre. — Du moment de sa profession jusques à sa mort il n'a jamais cessé de travailler pour l'honneur et pour le bien de son ordre. C'est ce qui le fit aller aux missions et souffrir tant de peines et de travaux qu'il y a enduré. Tant qu'il a vescu il a toujourns eu la plume a la main pour composer des livres, sans prendre aucun[e] relache pour cela, aiant toujourns son 25
30

au désir des supérieurs généraux de la Congrégation d'Italie, à plusieurs reprises exprimé dans nos constitutions. Voir quelques extraits des premières éditions de nos constitutions dans une étude du P. Gabriel de Ste-Marie-Mad., qui a pour but de montrer la valeur spirituelle de nos toutes premières constitutions, à savoir celles de 1599 : dans *Anal. Ord. Carm. Disc.*, VII (1932), p. 26-7, note 21.

22. Nicolas de Jésus émit sa profession religieuse le 16 octobre 1611 au couvent de Cracovie. L'année suivante il vint à Rome et passa presque immédiatement à Gênes pour y faire ses études de philosophie et théologie. Retourné en province, il enseigna d'abord la philosophie et ensuite la théologie, et mourut le 5 octobre 1627, à l'âge de 33 ans. L'*Apologie* dont il est question dans notre texte, est, sans aucun doute, l'ouvrage intitulé *Apologia de perfectione vitæ spiritualis*, imprimé d'abord deux fois à Rome, réimprimé à Paris, puis, en 1629, à Barcelone, et, enfin, en 1630, à Douai. La première édition portait le titre suivant : *Propugnaculum religionum siue Aurea methodus se suaque omnia ad maiorem Dei gloriam, animæ suæ salutem proximique aedificationem ordi-*

5 crucifix devant ses yeux. Aussi Dieu le recompensoit souvent dans ce travail. Car étant à Goa et écrivant ses livres, qu'il a ensuite fait imprimer, on vit pendant plus d'une année une colombe blanche qui ne bougea jamais d'auprès de son écrivoire pendant tout le temps qu'il écrivoit, et quand il sortoit de sa chambre elle s'en alloit aussi, et à même temps qu'il reprenoit la plume pour écrire, elle reprenoit sa même place. Et d'une seule plume il a écrit toute sa *Philosophie* qui est un grand tome in folio.

10 Dans quel état qu'il se soit trouvé, il n'a jamais manqué à faire / les visites des couvents, soit étant provincial, soit étant général, et on peut dire qu'il a mis pendant qu'il a eu ces charges tout le temps à voyager. Et il a fait tous ses voyages à pied, tant que ses forces et sa santé le lui ont permis, et on la veu souvent arriver dans les monastères, en faisant ses visites, dans un si grand accablement de lassitude qu'il en étoit réduit à l'extrémité; et le coeur lui a souvent 15 défailli en arrivant, et entre autres lors qu'il arriva à Avignon étant général. Car venant de Lion à la dite ville, la tempête fut si furieuse sur le Rhône qu'il fallut mettre pié à terre et marcher fort long temps, si bien que tant à cause de ses incommoditéz que de son age, arrivant au couvent il faillit mourir de foiblesse et de lassitude, et on fut 20 contraint à courir aux remedes devant que de le conduire a sa chambre, pour etre voulu venir à pié et n'avoir pas voulu attendre qu'on lui alla querir une monture.

25 Il a épargné tant qu'il a pû pour ses couvents, en se faisant faute souvent meme du necessaire dans ses voyages; il a procuré du bien et de l'argent pour les couvents tant qu'il a pû et ça esté de ses épargnes et de l'argent qu'il a tiré de la vente de ses livres et des presens qu'il a receu de ses amis qu'il fit achever, étant prieur, l'église de nôtre 30 couvent de Marseille, qui est une des plus belles que nous aions dans l'ordre, que Monseigneur le Marechal de Vitry avoit fait commencer quelques années auparavant, étant gouverneur de la Provence, mais qu'il n'avoit pas pû achever aiant esté osté de son gouvernement et prevenu de la mort. Notre V. P. a aussi fait bâtir nôtre couvent d'Istres de ses épargnes et des aumônes qu'il a procurées. Ce couvent est un 35 des mieux bâtis que nous aions dans la province.

Mais il na pas seulement procuré et donné de l'argent pour la bâtisse de la dite eglise de Marseille et du dit couvent d'Istres, qu'il y a lui même travaillé de ses propres mains, en servant de manoeuvre et chariant des pierres sur son dos, pendant que les maçons bâtissoient;

nandi... L'édition de Douai a comme titre : *Altare incensi*. Cfr. COSME DE VILLIERS, *Bibliotheca carmelitana*, t. II, 493-5.

30. Nicolas de l'Hospital, duc de Vitry, né en 1581, nommé gouverneur de Provence en 1631, emprisonné à la Bastille pour abus de pouvoir de 1637 à 1643, mort en 1645; cfr. P. GUÉRIN, *Dictionnaire des dictionnaires*, t. VI, III9^a; *Dizionario biografico universale* (tr. ital.), t. V, 1849, p. 539.

37. Le couvent d'Istres fut fondé le 22 juin 1653; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 566-9; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. II, f. 311.

et nonobstant qu'il fut provincial, il ne reputoit pas cet employ vil ny indigne de sa charge, et souvent quoi que lassé et accable du travail et tout en sueur, l'office venant à sonner, il sy en alloit sans prendre aucun soulagement ny pas meme secher son visage.

8^r *De sa foy.* — La foy qu'il avoit paroissoit particulièrement a la devotion qu'il avoit pour le tres Saint Sacrement, n'ayant jamais obmis aucun jour de dire la s^{te} Messe quelle occupation qu'il ait eu, en sy preparant avec une devotion particuliere et mettant aussi long temps a remercier apres l'office dite. On la veu souvent faire les quatre et cinq lieuës à pié et dire ensuite la s^{te} Messe. Enfin il ne la jamais obmis que la maladie ne len aye empêché. / Il na manqué aucun jour de faire les deux heures d'oraison prescrites par les constitutions, même étant dans les voïages. Et quand il y étoit il étoit si recueilli qu'il sembloit une statuë de bois sans se remuer. Que si parfois il ouvroit les yeux, c'estoit pour regarder si tous les religieux étoient dans leur devoir, et si personne ne s'appuioit. Que si par hazard il en trouvoit quelquun qui ne fut pas dans la modestie qui est requise, il les prenoit par le bras et les faisoit mettre à leur devoir, et leur faisoit une sanglante correction. Et quand on disoit l'office, si à son exemple chacun n'étoit pas dans une grande modestie et n'avoit le capuce abbatu, le zele de la maison du Seigneur le saisissoit et alloit lui même le leur abbatre, et n'avoit égard à personne traittant un chacun également, si bien qu'à sa presence il se fal[lo]oit toujours tenir dans une grande modestie. Il demandoit aussi et vouloit qu'on fut dans une grande modestie et retenue en quel endroit qu'on fut, disant que devant toujours être en présence de Dieu, il y falloit toujourns être bien composé.

De son esperance. — Quoi que le couvent de Marseille, les premières années qu'il y fut prieur, fusse dans une grande necessité et qu'on fut souvent contraint à cause de la pauvreté de manger le potage sans huile, il ne faisoit pas pourtant beaucoup de diligence à chercher du bien temporel, se contentant de travailler à l'spirituel, disant qu'ayant soin d'aquerir les biens spirituels, le temporel ne manqueroit pas. Dieu à aussi favorisé son esperance, car jamais le necessaire lui a manqué ; et il a employé de si grandes sommes d'argent soit a la bâtisse de leglise du dit couvent, soit à la fabrique du couvent l'Istres sans avoir ni rente ni revenu pour cela, que ceux qui considerent mûrement les sommes qu'il a employé[es], sont surpris et émerveillé d'une si grande depence.

De sa charité. — Il na jamais refusé du soulagement à personne quand il a veu qu'ils en avoient de besoin, et quoi qu'il fut dun naturel rude et austere, pourtant il étoit doux a tous et sur tout à ceux qu'il voioit portéz et enclin a la vertu. Un jour qu'il avoit donné une

penitence a un religieux pour avoir fait quelque faute, voiant que cela l'avoit fort mortifié et qu'il en temoignoit un peu de déplaisir, fut le premier à le prevenir et à lui faire civilité, et lui dit qu'il ne falloit pas pour cela rompre l'amitié qu'il avoit pour lui. Enfin dans toutes les mortifications et penitences qu'il a esté contraint de donner, / il a toujourns esté le premier à aller vers ceux qu'il avoit mortifié pour leur faire supporter avec patience soit les penitences soit les mortifications qu'il leur avoit causées.

Du zele pour la conversion des infidelles. — Il n'eut pas plutôt commencé ses études qu'il souhaitta avec passion de travailler à ce glorieux emploi. Il y travailla même des le berceau, si nous pouvons le dire de la sorte, puis qu'allant prendre l'habit il reprit aigrement et d'un zele veritablement apostolique un heretique qui blasphemoit contre la S^{te} Vierge, et fit tout son possible pour luy toucher le coeur et le convertir. Aiant obtenu d'aller à Rome étudier au Seminaire, il n'eut point de repos qu'il n'eut obtenu la permission d'aller aux Indes. Et etant arrivé en Perse, il n'oublia rien pour apprendre les langues necessaires afin de sy pouvoir addonner. Et Dieu benit enfin son travail et ses soins en lui faisant la grace, étant à Goa, de convertir toute une famille de sept personnes qu'il baptisa de ses propres mains.

De sa constance dans les travaux. — Quoy que sa vie n'ait esté que dans une continuelle vicissitude, si est ce pourtant qu'il na jamais perdu cette constance et force qui est propre aux grands hommes et aux grands saints. Quelle repugnance qu'il ait trouvé dans ses bons desseins, il na jamais desisté dun seul moment à les poursuivre, et Dieu lui a fait cette grace dans la fermeté de ramener la plupart des esprits les plus oposéz à ses saints desirs. Nous pouvons dire que pendant tout le temps de son generalat il a esté comme un navire a la merci des flots et dune mer iriitée et batuë de toutes sortes de vents. Il a fallu qu'il ait combattu les ennemis domestiques et contre les etrangers. Il navoit rien oublié pour empecher qu'on ne fit brèche à lessentiel de la religion en introduisant un nouveau gouvernement, et ça esté ce zele qui lui a fait tomber si souvent tant d'orages et de tempêtes, que peu s'en est fallu qu'il n'en fut abbatu. On fit agir presque toutes les puissances ecclesiastiques seculieres contre lui. Mais sa fermeté et sa constance la rendu victorieux de tous, et lors qu'on croioit de labattre, ça esté alors quil a esté plus eslevé.

On noublia rien pour faire agir lembassadeur d'Espagne pour s'opposer a son election, mais il ne voulut point les écouter et quoy que

32. Au sujet de ce nouveau gouvernement, voir plus loin f. 9^v du document A.

38. L'ambassadeur d'Espagne était Pierre d'Aragon ; il avait épousé la duchesse de Feria ; en 1671, il était vice-roi de Naples. Voir plus loin doc. C, 9.

9^r sa femme le priaise instemment de cela il répondit toujours constem-
ment qu'il ne fairoit rien et qu'il connoissoit la vertu du V. P. / et
qu'il n'étoit ni politique ni ne frequentoit les cours des grands et
qu'aussi n'estant pas ennemi des espagnols, il ne falloit pas par con-
sequent sopposer à son élection. Et quoi que notre V. P. Philippe
fusse averti de toutes ces menées, jamais sa constence ne s'ébranla
tant soit peu, et tint toujours ferme à empêcher qu'on ne fit rien au
detriment de la religion quil consideroit plus que soi même.

Il montra encore une plus grande fermeté d'ame quand il sceut
qu'on avoit écrit contre lui à lempereur et au roy de Pologne pour
empêcher qu'ils ne lui donnassent entrée dans leur roiaumes et etats
10 disant qu'estant françois, il pourroit ensuite donner des avis à son
roy et l'instruire de ce qu'il auroit veu et appris. Tout cela ne fut pas
capable de l'emouvoir tant soit peu. Il se mit en chemin et poursuivit
ses visites sans rien craindre, esperant tout de Dieu et se confiant à
15 la bonté de sa cause. Aussi tout lui succeda comme il avoit esperé ;
car aiant donné avis à lempereur de son arrivée, quand il fut aux fron-
tieres de ses etats, il lui écrivit qu'il pouvoit librement entrer et faire
le devoir de sa charge sans apprehender d'estre troublé de personne.
Le roy de Pologne en fit tout de même.

Pendant son generalat, il s'éleva une grande tempête contre le Se-
minaire de St Pancrace, la Congregation pretendant d'avoir une juri-
diction totale et sur le temporel du couvent, et sur les seminaristes.
N. V. P. defendit le droit de la religion avec une fermeté digne de lui
et presenta un memorial à la dite Congregation pour faire voir nôtre
25 droit et les inconvenients qui s'ensuivroient si la dite Congregation
usurpoit la juridiction quelle pretendoit. Enfin après de longues dispu-
tes lafaire se termina heureusement pour l'avantage de la religion.

Un de nos religieux, neveu dun des principaux cardinaux, étant
tombé malade, son oncle desirant qu'il allat dans un de ses chateaux
pour y être traitté, fut trouver nôtre V. P. lors qu'il étoit général et
le pria de permettre à son neveu d'aller changer d'air. Mais il ny voulut
jamais consentir et le pria de l'excuser puis que c'étoit contre la cou-
tume ; que le couvent etant commode pour lui faire les rémedes dont
il pouvoit avoir de besoin, il n'estoit pas raisonnable qu'il les allat pren-
dre ailleurs. Ce cardinal, quoi qu'il fut tres intime ami depuis plusieurs
35 années de N. P., voiant qu'il n'avoit pu rien avancer, lui envoya Mon-
seig^r Joseph Marie de Suarès, eveque de Vaison, son intime et tres

10. L'empereur d'Allemagne était Léopold I^{er}, né en 1640, empereur en 1658, mort en 1705 ; cfr. P. GUÉRIN, *Dictionnaire des dictionnaires*, t. IV, 1030b-c. — Le roi de Pologne était Casimir V (al. Jean-Casimir) qui succéda en 1648 à son frère Wladislas VII (al. IV) et abdiqua en 1668 ; cfr. *loc. cit.*, t. II, 847c-848a.

25. Nous possédons une copie d'un extrait de ce mémorial, signée par le P. vicaire de Toulon, Philippe-Joseph du Saint-Sacrement (qui signa aussi le document que nous publions) et munie du sceau du même couvent ; AG., plut. 322, c. D.

29. Tant ce religieux que le cardinal nous sont inconnus.

38. Joseph-M. Suárez : élu le 18 juillet 1633, renonça en 1666, mort à Rome le 6 décembre 1677 ; cfr. P. GAUCHAT, *Hierarchia cath.*, t. IV, p. 360. Dans la

ancien ami à qui il avoit dédié le second tome de sa *Théologie scolastique*, pour le prier tant à son nom qu'au sien d'accorder cette grace. / Mais quelles raisons qu'il lui peut alleguer, il ne gagna rien sur son esprit, et il se montra toujours inflexible, disant qu'étant une chose inusitée dans l'ordre et contre nos constitutions, il ne devoit ni ne pouvoit pas le permettre. Si bien que ce bon cardinal et cet eveque dirent qu'il ni avoit rien à faire avec un tel homme, et qu'il étoit inexorable, et n'avoit consideration pour personne quand il sagissoit de maintenir l'observance de sa religion.

5 Sa constance parut aussi en ce qu'il entreprit de faire casser le bref du Pape Alexandre 7, qu'on avoit obtenu pendant qu'il étoit dans ses visites, par lequel il avoit nommé le provincial et les definiteurs de la province de Rome ; dont il en vint heureusement à bout et en fit rendre graces au Pape par les provinciaux des autres provinces de la
10 congregation qui lui écrivirent une lettre de remerciement.
15

De son obeissance. — Il semble que N. V. P. Philippe n'a pas eu beaucoup d'occasions dexercer cette vertu, attendu qu'il a esté supérieur presque tout autant qu'il la pû estre. Si est ce pourtant qu'il nous a donné des exemples asses grands et considerables de cette vertu
20 lorsqu'il en a eu l'occasion, veu que lors qu'il a esté inférieur, il na jamais fait la moindre chose contre l'aveu et le consentement de son supérieur, et dans beaucoup de choses dont il pouvoit se dispenser de les demander, [il a voulu] les faire comme sil eut esté un novice. Une fois aiant demandé à un supérieur d'avoir quelque chose, étant seulement sorti du provincialat, il la lui accorda et à même temps ce supérieur dit au frere qui en avoit le soin, que si le P. Philippe lui venoit demander telle chose, de lui dire qu'il lui avoit defendu de la donner. Ce qui ne manqua pas d'arriver ; car nôtre V. P. étant allé trouver ce bon frere pour avoir ce dont il avoit de besoin, le frere lui répondit
25 qui avoit defence du P. prieur de la lui donner. N. V. Pere sans s'emouvoir ni rien repliquer s'en retourna.
30

Mais l'obeissance qu'il a montré avoir pour les ordres du Souverain Pontife, sont encore plus considerables, puis qu'on peut dire qu'il est mort en sy soumettant. Le premier exemple est que comme le Pape
35 Alexandre 7 eut donné pouvoir de relire pour general N. R. P. Domi-

Dédicace mentionnée (f. p. 3^v-4^r), le P. Philippe parle des principaux personnages de la famille Suárez et rappelle, entre autres choses, que le couvent d'Avignon des Carmes déchaussés eut comme insigne bienfaiteur l'oncle de l'évêque, le chanoine Louis Suárez.

10. Nous n'avons retrouvé aucune trace de ce bref. Peut-être s'agit-il d'un décret émané d'une des Congrégations.

11. Alex. VII : Fabio Chigi, élu évêque de Nardo (Calabre) le 8 janvier 1635, nonce apostolique à Cologne du 11 juin 1639 jusqu'en 1651, créé cardinal le 19 février 1652, promu au siège d'Imola le 13 mai 1652, élu Pape le 7 avril 1655, mort le 22 mai 1667 ; cfr. P. GAUCHAT *Hierarchia cath.*, t. IV, p. 257, 30, 209 et 32.

23. Nous ajoutons [il a voulu].

10^r nique, il noublia rien pour porter ses amis à lui donner leurs voix, et voiant que N. R. P. Pierre de St André, qui étoit alors provincial de la province d'Avignon, faisoit tout son possible pour le faire élire lui même général, il se mit en colère et s'emporta contre lui, lui disant que puis que Sa Sainteté temoignoit d'être bien aise que le R. P. Dominique le fut / qu'il falloit lui obeir, et en sortant du chapitre comme ils concouroi[er]ent tous deux N. R. P. dit au R. P. Dominique en riant : « Nôtre Pere <la> S^{te} Trinité combattent ensemble mais vous seréz général » ; ce qu'il fut. 5

Le second exemple est dans le commandement qu'il recut du Pape d'aller visiter les provinces de Naples et de Sicile ; quoy qu'il fusse accablé d'infirmitéz, agé de 68 ans, voulut lui bien obeir nonobstant que tous ses amis qui se trouvoient à Rome, le dissuadassent de faire ce voiage, et ils ajouterent qu'au lieu d'aller tout droit en Sicile et a Naples, il devoit sen aller à Marseille, et de la avertir le roy de France du mauvais traitement qu'on lui faisoit, et qu'ensuite quelques definiteurs generaux le suivroient puis qu'ils sobligent à ne le pas abandonner, et que lors qu'il y seroit, il donneroit avis à tous les provinciaux et autres qui devoient assister au chapitre general de tout ce qui se passoit, et qu'ils eussent à le venir joindre à Marseille, et que par ce moien il detourneroit tous les mauvais desseins de ses ennemis. Mais lui ne voulut point suivre leur avis ni écouter leurs conseils, [et] leur dit : « Mes Peres, il ne faut pas dans l'age où je suis, troubler la religion et donner mauvais exemple à tous les religieux. Je vois bien que c'est la faction de ceux qui ne me sont pas affectionnéz, qui me font éloigner de Rome et poussent le Pape à me faire le commandement qu'il ma fait, et destre inflexible a mes prieres. Je veux pourtant, contre vôtre conseil, lui obéir et m'en aller a Naples et en Sicile, quoy que je sois comme assuré de ne retourner plus. Car étant accablé par mes maladies et par mon age de 68 ans, comme je suis infailliblement je mourray, et cette mort me sera toujours glorieuse. Il arrivera pourtant ce quil plaira au bon Dieu. Pour ce qui est des affaires de la religion, il en disposera selon sa s^{te} volonté. Pour votre reverence, en s'adressant au R. P. Pierre de St André, definiteur general, ayés bien soin de tout ce que je vous ai remis entre vos mains, et disposéz en de telle et telle maniere, lui expliquant ces intentions, et faitéz les choses comme ne devant plus nous revoir ». 10 15 20 25 30 35

De sa pauvreté. — La pauvreté à N. V. P. a esté une des vertus qui a le plus éclaté, car nous pouvons dire que quoy qu'il ait été si souvent

2. Au sujet du P. Pierre de St-André, voir plus haut, f. 6^v.

5. Alex. VII, voir plus haut.

6. Il s'agit du chapitre général de 1662 ; voir plus haut f. 4^v.

8. <la> : lire les. Le P. Philippe faisait allusion aux noms de religion : Philippe de la Ste-Trinité et Dominique de la Ste-Trinité.

14-5. Visite des provinces de Naples et de Sicile, voir plus haut f. 6^r.

22. [et] : gratté sur l'original, mais requis par le sens.

34. Pierre de St-André, IV^e definiteur général, voir plus haut f. 6^v.

superieur, il na jamais eu à son usage qu'un crucifix et les constitu-
 tions. Sil avoit de l'argent il ne la jamais employé que pour les neces-
 sités des couvents. Il na jamais cherché dans ses vêtemens de drap
 particulier ; mais il s'est toujours servi du commun dont les autres
 religieux se servoient. Sa nourriture a toujours / esté la plus pauvre.
 Etant visiteur general dans la province de Tholose, aiant veu quelques
 ornemens dans le choeur dun couvent qui étoient contre la pauvreté
 que les Carmes déchausséz professent, il les fit ôter, et quelles prieres
 et instances qu'on luy peut <alloguer> pour permettre de les laisser,
 on ne peut jamais le flechir, disant qu'estant contre la pauvreté, sa
 conscience en seroit chargé et en repondroit devant Dieu, sil ne les
 faisoit ôter.

10^v

De son humilité. — L'humilité a comme esté le partage de N. V. P.,
 car on na jamais veu rien de si humble dans ses actions et dans ses
 paroles. Il s'est toujours estimé un des moindres de tous. Toutes les
 charges qu'il a eu dans la religion, ne l'ont jamais fait élever par dessus
 les autres. Sil les a toutes possédées, ça esté son seul merite qui les lui
 a fait avoir, non les brigues. Il na jamais fait un pas pour les obtenir,
 et bien loin de sen orgueillir, elles lui on servi pour shumilier davan-
 tage. Etant confesseur de Monseig^r de Crequi, ambassadeur de France,
 lors qu'il étoit recteur du Seminaire de S^t Pancrace, il ne voulut jamais
 aller chez lui dans sa carosse, lors quil lenvoioit querir soit pour le con-
 fesser ou pour le consulter dans les affaires, mais il alloit toujours
 à pié.

Il ne sest jamais intrigué pour avoir de l'emploi dans aucune des
 Congregations de la Cour de Rome. Que sil fut fait consultant des Con-
 gregations de l'Indice, ce fut par son seul merite et sans y avoir rien
 contribué.

La science qui enorgueillit ordinairement le coeur des plus grands
 hommes, na pas touché le sien, et il n'en a jamais fait ostentation.

6. Province de Toulouse : il s'agit de la province carmélitaine d'Aquitaine,
 érigée en 1641.

9. <alloguer> : lire alléguer.

20. Charles II, duc de Créqui (1623-71), en 1662 ambassadeur de France à
 Rome, en 1670 gouverneur de Paris, en 1671 ambassadeur en Angleterre ; cfr.
 P. GUÉRIN, *Dictionnaire des dictionnaires*, t. III, 519^c.

26-7. L'acte original de sa nomination comme consultant de la Congr. de
 l'Index se trouve au document C, 1 (tr. franç. au doc. B, n. 6, f. 9^r). Voici le
 texte original : « M^{to} R. P^{re} Oss^{mo}. Questa matina hò riceuto l'honore di
 bagiar li piedi à N^{ro} Sig^{re}, il quale mi hà significato hauere fatto gratia a V. P.
 di porlo nel numero de Consultori della S. Congr. dell'Indice ; è doppio hauerlo
 participato al Sig^{re} Card^{le} Chigi P^{no}, lo notifico a V. P. acciò si disponga à
 seruire sua Beat^{ae} in quello che gli sarà comandato alla giornata dalla S. Congre
 è meli offero di quore. Dalla Minerua, l'ultimo del 1659. Di V. P. M. R. aff.
 seruo nel Sig^{re}. F. Giacinto Libelli, Segrio dell'Indice ». — Cette lettre est
 adressée « Al m^{to} R. P^{re} mio oss^{mo}, il P^{re} Filippo de S^{ma} Trinitate Carm^{no}
 Scalzo », et est munie du sceau du secrétaire de la S. Congr. de l'Index. — Le
 cardinal Chigi, dont il est question, est Flavio Chigi, neveu du Pape Alex. VII,

Dont en voici un exemple : Lors qu'il vint faire la visite à Lion étant general, dans la visite qu'il rendit à Monseig^r Camille de Neufville, archeveque et gouverneur de la dite ville, ce prelat quoi quil le connut pour un homme tres scavant, en aiant tres souvent entendu parler et aiant tous ses livres a sa bibliotheque, voulut faire épreuve de son humilité. L'etant venu recevoir a la porte contre son ordinaire, n'aiant jamais fait cette demarche à aucun general ; et dans l'entretien qu'ils eurent il faignit de le connoitre et de scavoir sil avoit imprimé quelques livres, et lui demanda s'il étoit ce Pere Philippe qui avoit composé un *Voiage de Perse et des Indes*. A cette demande nôtre général lui répondit, avec sa modestie et humilité ordinaire, qu'il avoit composé ce petit ouvrage sans en dire davantage, et changea à même temps de discours. Leur entretien etant fini, et aiant pris congé, le dit prelat accompagna jusques à la porte de la / ruë où il l'étoit allé recevoir. En revenant a la salle, Monsieur Antoine Juilleron qui s'étoit trouvé à la conferance et qui étoit grand ami de ce prelat et qui avoit imprimé presque tous les ouvrages de nôtre Pere, lui dit : « Monseigneur, il semble que Vôtre Grandeur ne connoit pas le V. P. general de la maniere quelle lui a parlé ». Monseig^r l'archevêque prenant la parole lui répondit : « Monsieur, je connoissois le Pere general depuis long temps pour un homme scavant, mais non pas pour un saint ; mais presentement je le connois et pour lun et pour lautre, et vous connoistres lestime que jen fais ». En effet, le Samedi Saint immediatement après le dîné, quoi qu'il eut donné les ordres le matin et que la ceremonie eut duré jusques à midi, lui vint rendre visite au couvent avec des marques d'une estime et amitié particulière, honneur qu'il n'avoit fait à aucun général soit des nôtres soit des autres.

Pendant tout le temps que nôtre V. P. fut à Ispahan, capitale de la Perse, il prit le soin de faire la lessive, quoi qu'il y eut des freres convers et d'autres religieux pour cet emploi.

De sa patience. — Sa patience n'a pas seulement éclaté dans les contretemps qu'il a enduré pour maintenir l'observance de la règle, mais elle a principalement éclaté dans les longs et penibles voiajes qu'il a fait. Mais dans quel état quil se soit trouvé, on ne la jamais veu se plaindre tant soit peu, et quoy quil se soit souvent veu réduit à deux doigts de la mort, il n'en a témoigné aucun chagrin ni donné

créé cardinal le 9 avril 1657 ; parmi les diverses charges qui lui furent confiées, figurent celles de Légat du S. Siège à Avignon, 23 avril 1657, et de Bibliothécaire S. R. E., 21 juin 1659 ; mort le 13 septembre 1693 ; cfr. P. GAUCHAT, *Hierarchia cath.*, t. IV, p. 32.

2. Mgr. Camille de Neuville de Villeroy : élu le 12 janvier 1654, mort en 1693 ; cfr. P. GAUCHAT, *Hierarchia cath.*, t. IV, p. 226.

15. Antoine Juilleron : voir f. 14^v la liste des ouvrages du P. Philippe. Dans les livres imprimés le nom s'écrit Jullieron.

28. Il demeura à Ispahan du 9 août 1629 au 19 mai 1630 ; cfr. *Itinerarium orientale*, l. I, ch. 7-8.

aucune marque d'impatience. S'étant formé une hernie dans sa bourse, il souffroit ce mal avec une patience heroïque tant qu'il peut et sans en temoigner rien à personne ; mais le mal s'étant augmenté d'une façon si extraordinaire qu'il ne pouvoit plus ni marcher ni avoir du repos, les religieux qui le voioient dans un si pitoyable état et qu'il y avoit du danger qu'il n'en mourut, lui firent tant de prieres qu'il fut contraint malgré lui, de peur de les atrister davantage, de souffrir qu'on la lui perça et qu'on en fit sortir la matiere. Mais ni le mal ni la douleur de l'operation ne lui furent pas si sensibles que d'avoir esté forcé et contraint de montrer ce que la nature nous oblige de cacher, estant si chaste qu'il étoit, comme nous verrons en son lieu.

De son observance pour les petites choses. — On peut dire que N. V. Pere a été novice toute sa vie, car il a observé jusques à sa mort toutes les petites choses qu'on lui avoit apprises dans son noviciat. Il étoit toujours le premier à l'office et à l'oraison et quoi qu'il eut la plume à la main pour écrire, du même moment qu'il entendoit la cloche, la quittoit et / couroit au choeur, prevoiant toujours auparavant aux nécessitez qui obligent souvent d'interrompre l'office et sortir du choeur. Quelques affaires si pressantes qu'il ait pû avoir, il sen est toujours depeuré pour se trouver aux actes de la communauté. Aussi quand il voioit que quelqu'un manquoit sans être legitimement occupé, il les envoioit querir sans avoir égard à personne. Il a souvent donné des penitences à des religieux qui avoient manqué à de petites coùtumes de la religion, disant que quand on méprisoit celles la on tomboit bien tôt dans de grandes fautes.

Pendant qu'il étoit général, il arriva un jour que le frere qui avoit le soin de preparer le refectoir oublia de mettre du pain dessous sa serviette. Le serviteur sans y prendre garde lui servit tous ses plats. Pendant ce temps il tenoit toujours les bras dessous son scapulaire et demeura long temps dans cet état sans faire aucun signe ny rien temoigner. Le frere qui avoit soin de luy, car il étoit malade, voiant qu'il ne mangeoit point, s'approcha pour voir dou cela venoit, mais tout à coup sappercevant qu'il navoit point de pain lui en porta, et en le recevant [il] le remercia en baissant la teste sans rien dire, et il commença à manger.

Dans tous ses voïages il ne s'est jamais osté ses habits pour dormir, lors qu'il a esté dans des maisons seculieres.

Il a toujours fui la singularité et nouveauté. — Il s'est toujours opposé qu'on n'introduisit des nouveautés dans l'ordre, et quand il a veu pra-

36. Peut-être agissait-il de cette manière par amour de la chasteté, dont il est question plus loin f. 13^v ; peut-être aussi parce qu'il portait une chaîne qu'il ne déposait jamais, comme nous le dit le P. Romuald de l'Ange Gardien dans une lettre écrite le 1 août 1671 (voir plus loin, document C, 10).

tiquer des coutumes inusitées, il a fait tout son possible pour les détruire. Pour lui il na jamais rien voulu de particulier, et il a été impossible aux superieurs de le faire condescendre à prendre quelque soulagement particulier quoi qu'il travaillat continuellement a la composition de ses livres et fut indisposé. Si quelquefois les superieurs sans lui en rien dire, lui faisoient donner quelque chose de particulier au refectoir, il le laissoit toujours sans y toucher, si ce n'est lors qu'il étoit fort indisposé et dans une extreme necessité. Ce lui étoit un sensible déplaisir quand il voioit quelque religieux soit superieur ou inferieur se faire servir sans une evidente necessité de viandes particulieres au refectoir.

De sa retraite et de son silence. — On na jamais veu sortir N. V. P. de sa chambre que dans une necessité indispensable, comme pour satisfaire au devoir de sa charge ou pour dautres causes legitimes et inevitables. Pour des visites, il n'en a jamais fait que celles qu'il ne pouvoit pas eviter. Il ne s'est jamais intrigué dans les affaires seculieres. Que si quelquefois il étoit contraint de sortir, il retournoit dans sa chere / solitude le plus promptement qu'il pouvoit, et c'est cette grande 12' retraite et la grande assiduité à l'étude qui donna occasion à ceux qui ne laffectionnoient pas de dire qu'il ne s'acquittoit pas du devoir de sa charge, quoi qu'il y satisfaisoit mieux étant dans sa chambre qu'eux en <voulant> souvent les rués et frequentant les palais des grands.

Dans la solitude il n'étoit point oisif. Mais lors qu'il y étoit, ou il étoit en priere ou il y étoit occupé ou à écrire ou à lire les SS. Peres et surtout les ouvrages de s^t Thomas, pour qui il avoit une veneration particuliere. Nous pouvons dire sans hiperbole qu'il étoit si amateur de sa doctrine, qu'il auroit souffert la mort plutôt que de s'en éloigner tant soit peu. Quand il voioit quelques religieux trop portés et enclins pour les affaires du dehors, il tachoit de leur en ôter l'occasion, et s'est toujours fortement opposé à ceux qu'il scavoit se mêler des affaires des seculiers, disant que cela n'appartenoit pas à un Carme déchaussé, que la regle oblige a la retraite et au silence. Il a esté si rigide observateur du silence qu'on ne la jamais veu parler que dans la necessité ; etant même general dans plusieurs recontres il a fait sortir les religieux, et même des definiteurs généraux, de sa chambre qui sy rencontroient, lors qu'on donnoit le signe du silence après complie, pour n'être pas obligé de parler dans ce temps, leur disant que lui et eux devoient être les premiers à garder ce qui étoit écrit et a donner bon exemple aux autres religieux, de peur que venant à scavoir leur inobservance, ils ne prissent occasion de la de manquer à leur devoir.

De sa devotion envers la Sainte Vierge. — Il a humé la devotion envers la S^{te} Vierge avec le lait. Il na manqué aucun jour de sa vie de

22. <voulant> : lire courant.

lui en donner des marques. Nous avons veu comme étant jeune ecolier à Carpentras, il sen alloit chaque jour visiter une chapelle qui lui étoit dédiée. Etant religieux il n'a passé aucun jour sans dire un chapelet à son honneur. Ses festes, il les a toujours celebrées avec grande dévotion, et la veille il faisoit quelques mortifications particulieres. Enfin on peut voir la tendresse et amour filial qu'il avoit pour elle dans l'*Épître dedicatoire* de sa *Theologie mystique*, et dans la premiere partie du livre qu'il a composé *Des saints et hommes illustres de l'ordre*, qu'il lui a dédiée.

De la devotion qu'il avoit à s^{te} Therese et au bienheureux Jean de la Croix. — Sa devotion a paru particulierement dans l'estime qu'il a fa de leurs divins ouvrages, les aiant lûs plusieurs fois et en aiant extrait le principal qu'il a inseré dans son livre de la *Theologie mystique*; et voici ce qu'il dit des oeuvres de N. B. P. Jean / de la Croix dans le dit livre, part. 2, trait 1, [disc. 1.] art. 2 :

« Fateor quod plusquam duodecies integros perlegi, et saepius hinc inde tractatus mihi magis arridentes, quales sunt noctis obscurae animae ac uiuae flammae amoris. Et aliquando (quod ad meam confusionem de tam leui profectu percepto et ad aliorum instructionem dico) maxime dum eram in Perside externis liber occupationibus, sic spiritus colligebatur, quod attentus Deo nec apertum librum legere, sed tantum intueri poteram horis integris sic perseuerando, et alias legendo saepe coactus eram sistere per aliquod spatium donec spiritus tali lectione collectus rediret ».

Le grand amour qu'il avoit pour ce grand saint la rendu son veritable imitateur et sur tout dans l'humilité et le denuement des choses de la terre. Dans la visite de Lombardie, étant dans un monastere de nos religieuses ou lon garde un morceau de la chair de N. V. Pere Jean de la Croix, il eut le bien dy voir un petit enfant Jesus d'une beauté incomparable.

Pour nôtre glorieuse Mere il fit paroître son amour et sa devotion particulierement le jour que le Pape donna le bref pour en faire lofficce

2. Pour son séjour à Carpentras, voir plus haut f. 2^r.

7. Voir l'ouvrage du P. Philippe, f. p. 3^r.

8. Voir l'ouvrage du P. Philippe, f. p. 3^r.

15. Nous ajoutons [*disc. (ursus) 1*] pour préciser la référence. Il traite des avantages de la lecture de livres doctes pour se disposer à la contemplation : « ... Qua in re mirabiles sunt libri S. M. N. Theresiae ac B. P. N. Ioannis a Cruce [...] propria loquor experientia de libris B. P. N. Ioannis a Cruce, et fateor... » ; voir l'ouvrage du P. Philippe, p. 178^b.

28. Ce monastère de Lombardie nous est inconnu.

33. 1668, septembris 11 : Clemens IX iniungit officium S. Theresiae sub ritu duplici in universali Ecclesia die 15 octobris recitandum ; « Iniuncti no-

double. Comme il attendoit cette nouvelle avec empressement, au meme moment qu'il la receut ne pouvant contenir sa joye, il entra dans le refectoir pendant que les religieux dînoient, et se mit a dire tout haut : « Nous avons, mes Peres, obtenu ce que nous souhaittions ». Ce qui surprit toute la communauté, scachant qu'il n'avoit pas accoutumé de parler dans de semblabes occasions, et encore moins en ce lieu. Il composa les vers suivans en son honneur lors qu'il étoit encore fort jeune :

Vita fuit tibi amor, fuit et mors ergo Theresia,
Vita fuit tibi mors, mors tibi uita fuit.

Quid innocentis percutis igneo,
ales, Theresae uiscera spiculo?
quid egit? ut tanto cor illud
uirgineum ferias dolore?
Crudelis ales, desine, deficit
haec uirgo summis praessa doloribus.
Medere uulneri, en tenella
uirgo gemit, gemebunda languet.

Seraph.

Si me ferozem dixeris, intima
quod innocentis uiscera uirginis
configo, nullus est bonus, sed
singuli erunt medici feroces.
Numquid ferozem qui laborantibus
febri, peracto uulnere, sanguinem
haurit, uocabis? Qui ferozem?
Theresa uirgo febris aestuans
amore Sponsi flagrat, igneo
imum calore pectus ardet,
ni medear, perit et labescit.
En suffocatur, iam fere deficit,
uiuas amoris viscera non ferunt
flammas, uel ille suffocabit
pectus amor, uel agendo rumpet.
Facto medebor uulnere. Sed tamen
morbo laborat non medicabili
quae uiuit aestuans amore,
deficiet uiuens amore. /

13^r

Des graces extraordinaires qu'il a receu. — La Reverende Mere Claire du St Sacrement, Carmelite déchaussée du couvent de la ville

bis », Romae ad S. Mariam Maiorem, a. p. 2. Cfr. *Bullarium Carmelitanum*, III, p. 553^{a-b}. — Par un décret de la S. R. C. du 21 juillet 1668 le rite double avait été concédé à l'ordre des Carmes déchaussés ; cfr. *loc. cit.*, p. 552^b.

25. *Qui ferozem* : Cur ferozem [me uocabis]?

39. Le monastère de Carpentras fut fondé le 25 mars 1627 par des reli-

de Carpentras, donnera commencement à ce chapitre par sa relation quelle fait en ces propres termes :

« Je dirai à vôtre Reverence que nôtre venerable Pere et s^t religieux, nous aiant honoré d'une de ses visites après son voiage, dans les entretiens spirituels qu'il eut avec nous, il dit que Nôtre Seigneur lui avoit fait beaucoup de graces pendant tous ses voiajes, mais particulièrement celle cy, qu'il n'avoit jamais perdu sa divine presence, et que parfois il avoit celle de la tres S^{te} Trinité si fort presente en son ame et avec une si vive foy, qu'il marchoit avec un grand respect et crainte de ne faire rien qui peut offencer ces adorables personnes. Il nous dit aussi qu'il avoit parfois celle de l'humanité s^{te} de Nôtre Seigneur, et qu'il le sentoit à son côté qui l'accompagnoit partout, avec tant de douceur et de consolation qu'il ne le scauroit exprimer ; et que la veille ou les festes de Noel il étoit au bord du fleuve Jourdain mangeant du pain et du sel, buvant de leau de ce sacré fleuve que Nôtre Seigneur a sanctifié par son atouchement : il receut en ce lieu une si grande abondance de graces qu'il croioit estre déjà parmi les bienheureux. Je ne m'estonne pas quil receut toutes ces faveurs du ciel, puis qu'il étoit si fidelle au service du bon Dieu ; car il nous assura qu'il faisoit avec autant d'exactitude ces actes de vertu comme lors qu'il étoit au noviciat. Voila, mon reverend et cher Pere, les petites particularitéz que trois religieuses de ce couvent assurent avoir apprises de feu nôtre Pere Philippe dont jen suis une la moindre de toutes. Je ne dis pas les petites mortifications quil pratiquoit et qu'il nous apprenoit puis quelles sont asses connuës de tous. Nôtre Seigneur nous fasse la grace de suivre les exemples de vertu qu'il nous a laissé ».

Une seconde fille de s^{te} Therese qui est la R. Mere Claire du St Sacrement, fondatrice du couvent des Carmélites de Cavaillon, voici comme elle parle dans sa relation :

« Je ne puis pas dire grand'chose de feu notre bon Pere Philippe, car il ne se communiquoit pas facilement, et il ma dit

gieuses du monastère d'Avignon ; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 216-221 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. I, f. 143. La relation de la fondation se trouve aux Archives générales des Carmes déchaussés à Rome, plut. 102, t. — Nous n'avons retrouvé aucune notice biographique au sujet de la soeur Claire du St-Sacrement.

16. Nous ne savons quand le P. Philippe a séjourné auprès du Jourdain ; il n'en parle pas dans son *Itinerarium orientale*.

31. Le monastère de Cavaillon fut fondé le 7 mars 1668 par des religieuses venues du monastère d'Avignon ; cfr. AMBROISE DE STE-THÉRÈSE, *Monasticum carm.*, t. I, f. 157. La relation de la fondation se trouve aux dites Archives générales, plut. 102, o. — Nous n'avons non plus retrouvé une notice biographique de cette soeur Claire du St-Sacrement.

13^v

souvent que les graces qu'il recevoit de Nôtre Seigneur, encore que frequentes, il ne les disoit jamais ou fort rarement et à peu de personnes, et partant que je devois estimer ce qu'il me disoit. Il me dit qu'il fut miraculeusement appellé a la religion, et il ne me voulut pas expliquer davantage ; que Dieu lui avoit donné de grandes lumieres sur les épîtres de St Paul, et sur tout sur celle qu'on dit à la messe quand on fait l'office d'une vierge ; que du depuis Dieu lui avoit donné une grande estime de la virginité et de la pureté ; qu'estant jeune il avoit esté beaucoup tanté du demon du midi, mais que la Sainte Vierge et notre s^{te} Mere Therese l'en avoient delivré ; que quand il étoit à Goa, il étoit toujous si approfondi dans Dieu qu'il ne sen seroit pas pû distraire quand même il lauroit voulu ; que souvent en ouvrant le livre / de nôtre bienheureux P. Jean de la Croix, aiant aussi son crucifix, demeuroit les six heures suspendu et dans de profonds ravissements ; que Dieu lui avoit donné une memoire si grande qu'il se souvenoit de tout jusques à la moindre parolle qu'on lui eut dite, ce que jay experimenté. Voila tout ce qui me souvient pour le present. Nous avons sans doute un bon avocat dans le ciel ».

Voila comme parle cette digne fille de s^{te} Therese.

Il a eu le don de prophetiser, car lors qu'il faisoit sa visite à Bruxelles, s'entretenant une fois avec Monseig^r Jacques, Rospiliosi, presentement Cardinal et Nonce alors, lui dit avec certitude et à plusieurs autres personnes que son oncle le cardinal Juli Rospiliosi seroit Pape, ce qui arriva quelques mois après. Il prophetisa de plus, en partant de Rome pour s'en aller à Naples et en Sicile selon l'ordre du Pape, qu'il ny retourneroit plus, car en prenant congé du R. P. Pierre de St André, définitiveur general, son bon et ancien ami, lui dit : « Mon bon Pere, nous ne nous reverrons plus » ; ce qu'il fut, puis qu'il mourut à Naples quelque temps après.

De sa chasteté. — N. V. P. a eu la chasteté dans un éminent degré, puis que tous ses confesseurs, et sur tout le P. Mathieu de la Croix,

14-6. Voir le témoignage du P. Philippe, plus haut f. 12^v.

23. Jacques Rospigliosi, né le 29 décembre 1628, neveu du Pape Clément IX, créé cardinal en 1667, mort le 2 février 1684 ; cfr. *Dictionnaire des cardinaux*, publié par J.-P. Migne, 1857, p. 1480. Le P. Philippe lui dédia son *Traité de l'Immaculée Conception* ; voir la prétendue prophétie dans la Dédicace du livre, f. p. 3^v.

25. Jules Rospigliosi, pape sous le nom de Clément IX, voir plus haut f. 6^r.

28. Pierre de St-André, voir plus haut f. 6^v.

33. Matthieu de la Croix : François Da Costa, né en 1595 à Alenquer (diocèse de Lisbonne), émit sa profession le 26 septembre à Rome, fut envoyé en Perse en 1628, et passa à Goa en 1632 où il resta jusqu'en 1646, n'étant retourné qu'une fois au Portugal en 1642 ; de 1637 à 1640 il fut prieur de Goa. Cfr. AMBROISE DE STE-THERÈSE, *Nomenclator missionariorum ord. Carm. Disc.*, 1944.

portugais, qui la confessé plusieurs années, soit étant à Goa, soit à Marseille après son retour, a protesté et juré qu'il n'a jamais commis aucun péché en cette matière, et qu'il étoit autant innocent à l'âge de 60 ans qu'à l'âge de cinq. Et l'apprehension qu'il avoit de la perdre lui a toujours fait fuir la conversation des femmes ; car on ne la jamais veu parler familièrement à aucune. Et une des plus grandes mortifications qu'il eut et le plus grand déplaisir qu'on lui pouvoit donner, c'étoit quand il voioit un religieux sentrettenir avec quelqu'une, disant qu'il y avoit toujours du danger dans leur compagnie.

De l'estime qu'on a fait de sa vertu. — Tous ceux qui ont connu N. V. P. ne l'ont pas estimé seulement scavant, mais encore saint. Dans Goa il s'étoit si fort acquis cette réputation quelle dure encore. Le cardinal François Barberin, le Cardinal de Ste Croix et plusieurs autres ne le nommoient que le Saint. L'archevêque de Lion, Monseig^r Camille de Neufville, ne l'appella pas autrement quand il le vit à Lion. L'archevêque d'Avignon, Dominique de Marinis, du sacré ordre de St Dominique, lors qu'il le vit en faisant sa visite à Avignon pendant qu'il étoit général, ce prelat voulut avoir sa benediction devant que de lui donner la sienne, / et dans toutes les occasions il en parloit comme dun saint. Mons^r l'éveque de Montpellier, François Bosquet, en faisoit la même estime. Enfin il ny a point eu de prelat qui l'ait connu qui n'ait été dans ce sentiment.

Dans ses visites, étant general, tout le monde le reputoit pour tel, et dans beaucoup de [villes] par ou il passoit on couroit en foule pour le voir. A Vienne en Autriche, la foule du monde fut si grande qu'on ne le scauroit croire ; et parfois il étoit obligé de donner la benediction du tres Saint Sacrement, quand il étoit arrivé dans nôtre eglise pour

p. 266, qui indique ses sources. Nous retrouvons plus tard un Matthieu de la Croix, portugais, II^e définiteur de la province d'Avignon, en 1658 et 1661 (cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 592 et 651). S'agit-il du même père? Notre document A semble l'insinuer puisqu'il dit que le P. Matthieu fut confesseur du P. Philippe à Goa et à Marseille.

13. François Barberini, créé cardinal le 20 novembre 1623, « Bibliothecarius S. R. E. » le 1 juillet 1626, évêque de Sabina le 23 octobre 1645, évêque de Porto le 23 septembre 1652, évêque d'Ostia le 11 octobre 1666, mourut à Rome le 10 décembre 1679 ; cfr. P. GAUCHAT, *Hierarchia cath.*, t. IV, p. 18-9. — Le cardinal de Sainte-Croix étoit Balthasar de Sandoval ; voir plus haut, f. 5^r ; et à partir du 5 mai 1666, Alphonse Litta, élu archevêque de Milan le 17 juin 1652, créé cardinal le 15 février 1666, mort à Rome le 28 août 1679 ; cfr. *loc. cit.*, p. 237 et 34.

15. Camille de Neufville, voir plus haut f. 10^v.

16. Dominique de Marinis (Marini), de l'ordre des Frères Prêcheurs, élu évêque d'Avignon le 1^{er} mars 1649, mort en 1669 ; cfr. *loc. cit.*, p. 106.

20. François de Bosquet, élu évêque de Lodève le 28 septembre 1648, promu au siège de Montpellier le 31 janvier 1656, mort le 24 juin 1675 ; cfr. *loc. cit.*, p. 223 et 248. Le P. Philippe lui dédia son *Traité de la pénitence* en reconnaissance pour la fondation du couvent des Carmes déchaussés à Montpellier en 1663 ; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 747-50.

24. Nous ajoutons [villes].

satisfaire a la devotion du peuple. L'empereur ne le receut pas comme un simple general, mais lui rendit des honneurs particuliers et lui donna des témoignages d'une singuliere estime. La reine de Pologne, en l'absence du roi, en fit tout de meme. Celle d'Espagne scachant qu'il devoit aller faire ses visites en Flandres, lui ecrivit une lettre toute obligeante et pleine d'estime. Mais le roi de France les surpassa tous ; car aiant appris qu'il devoit passer à Arras pour venir a Paris, il donna ordre au gouverneur de le recevoir comme si c'eut esté sa propre personne. Ce gouverneur pour executer les ordres fit mettre toute la garnison sur les armes depuis la porte de la ville jusques à nôtre couvent. luy remit les clefs de la dite ville et lui fit donner le mot de guet ; et dans l'audience que sa majesté tres chrestienne lui donna, pendant son compliment il lui leva par deux ou trois fois le chapeau et fit venir Mons^r le Dauphin pour le saluer et se recommander a ses prieres. Sa Majesté le conjura aussi de se souvenir de luy et de toute la famille roiale dans ses oraisons.

De l'estime qu'on a fait de ses livres et de sa science. — Ses livres ont esté si fort estiméz que plusieurs docteurs les ont dictéz dans leurs universitéz. Il y eut un régent de celle de Paris qui dicta sa *Theologie mystique* a ses ecoliers et écrivit une lettre à nôtre Pere par laquelle il le prioit de vouloir faire une *Théologie morale*. Etant arrivé à Cracovie lors qu'il étoit general, il y trouva un regent de cette Université qui enseignoit à ses escoliers sa *Théologie scholastique*. L'ordre de St Benoit en plusieurs de leurs couvents, nont point suivi d'autre doctrine que la sienne. Les R. Peres Minimes en ont fait tout de même. Les R. Peres Augustins déchausséz aussi en plusieurs de leurs maisons n'ont point voulu enseigner dautres livres que les siens. Enfin il y a bien eu peu de communautés religieuses amateurs de la doctrine de St. Thomas, qui nai[en]t dicté ses livres à leurs ecoliers.

Les impressions plusieurs fois reïterées en divers endroits de sa *Philosophie* et de sa *Theologie scholastique* en font foy. Sa *Philosophie* fut

1. L'empereur étoit Leopold I^{er} ; voir plus haut f. 9^r.

3. La reine de Pologne étoit Louise-Marie de Gonzague, veuve de Wladislas VII (al. IV) en 1648, épouse de Casimir V (al. Jean Casimir) en 1649, morte en 1667 ; cfr. P. GUÉRIN, *Dictionnaire des dictionnaires*, t. IV, 376^c.

4. La reine d'Espagne étoit Marie-Anne d'Autriche, veuve de Philippe IV en 1665 et régente pendant la minorité de Carlos II qui étoit né en 1661, morte en 1696 ; cfr. *Enciclopedia universal ilustrada europeo-americana*, t. XXXIII, 40^a.

6. Le roi de France étoit Louis XIV ; voir plus haut, f. 6^v.

8. Nous n'avons pu retrouver le nom du gouverner d'Arras.

10. Le couvent d'Arras fut fondé, au bout du grand marché, en 1642, après de longues années de pourparlers ; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 387-9 ; AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. I, f. 46 ; Archives génér., plut. 206, d.

14. Le Dauphin étoit Louis de France, dit le Grand-Dauphin, né en 1661, mort en 1711, donc avant son père Louis XIV ; cfr. P. GUÉRIN, *Dictionnaire des dictionnaires*, t. IV, 1118^b.

17. Nous ne pouvons préciser davantage l'usage qu'on a fait de ses ouvrages.

21. Le P. Philippe n'écrivit point de traité de morale, que nous sachions.

si estimée lors quelle parut, que dans un an Mons^r Antoine Juilleron qui en avoit fait la première impression, la reimprima une seconde fois ; et du depuis il la encore reimprimée. Son *Voyage* a esté receu et estimé universellement de tout le monde ; il a esté traduit en italien et en françois, et imprimé plusieurs fois. Le Pape Clement 9 estima si fort ce livre qu'il le fit chercher pour le lire ; ce que nôtre P. Philippe aiant appris, il lui en fit present d'un, dont il se sentit fort obligé et le lisoit toujours avec une grande satisfaction et contentement, et avec une estime particuliere de son auteur. /

10 **Catalogus librorum R. P. N. Philippi a Sanctissima Trinitate, in folio.**

14^v

Summa philosophica, in folio, impressa Lugduni apud Antonium <Juilleron>, dum esset prouincialis, anno 1648.

Cursus theologicus, primus tomus, in folio, impressus Lugduni apud Antonium <Juilleron>, dum esset prior Massiliensis, anno 1653.

15 Secundus tomus, item in folio, impressus Lugduni apud Antonium <Juilleron>, dum esset prior Massiliensis, anno <1654>. Tertius

tomus, in item folio, impressus Lugduni apud Antonium <Juilleron>, dum esset prior Massiliensis, anno 1653. Quartus tomus, in

20 folio, impressus Lugduni apud Antonium <Juilleron>, dum esset prior Tolonensis, anno 1650. Quintus tomus, tractatus de sacramento

poenitentiae, in folio, impressus Lugduni apud Christophorum <Fourmi>, dum esset definitor generalis primus, anno <1665>.

Summa theologiae mysticae, in folio, impressa Lugduni apud Philippum Borde, Laurentium Arnaud et Claudium Rigaud, dum esset prouincialis, anno 1656.

25 *Decor Carmeli religiosi*, in folio, impressus Lugduni apud Antonium <Juilleron>, dum esset generalis, anno 1665.

Theologia carmelitana sive Apologia scholastica religionis carmelitanae, in folio, impressa Romae apud Philippum M. Mancini, dum esset

30 generalis, anno 1665.

Tractatus de Immacula Conceptione B. V. Mariae in quarto, impressus Lugduni apud Antonium <Juilleron>, dum esset generalis, anno 1667.

5. Clément IX, voir plus haut f. 5^v. Le P. Philippe rappelle au Cardinal Jacques Rospigliosi, neveu du Pape, dans la *Dédicace* de son *Traité de l'Immaculée Conception* qu'il lui dédia, que le Pape Clément IX lui avait demandé un exemplaire de l'*Itinerarium* ; voir l'ouvrage du P. Philippe, f. p. 4^r.

11. Juillieron au lieu de <Juilleron>.

13. Le *Cursus theologicus* au f. p. 1^r, et *Disputationes theologicae* au f. p. 2^r. Les quatre premiers volumes furent réimprimés en 1656 à Cologne, chez Guill. Friessem, in-8°.

16. 1653 au lieu de <1654>.

22. Fourmy au lieu de <Fourmi> ; — 1663 au lieu de <1665>.

26. Le *Decor Carmeli religiosi* est divisé en trois parties.

31. Le titre complet est : *Maria sicut aurora consurgens sive Tractatus de B. Mariae Virginis Deiparae Immaculata Conceptione*.

Itinerarium orientale, in octauo, impressum Lugduni apud Antonium <Juilleron>, dum esset prouincialis, anno 1649.

Historia carmelitani ordinis, in octauo, impressa Lugduni apud Antonium <Juilleron>, dum esset prouincialis, anno 1656.

Historia V. P. N. Dominici a Jesu Maria, in octauo, impressa Lugduni apud Antonium <Juilleron>, anno 1659. 5

Generalis chronologia mundi, in octauo, impressa Lugduni apud Antonium <Juilleron>, dum esset primus definitor generalis, anno 1663.

Commentarius litteralis in « Angelicum Oraculum » sancti N. Cyrilli Constantinopolitani, impressus Lugduni apud Christophorum <Fourmi>, dum esset primus definitor generalis, anno 1665. 10

Manuscripta.

Compendium totius fere Summae D. Thomae, etc.

Romae in conuentu S^{tae} Mariae de Scala legitur elogium infra scriptum sub efigie illius depicta in aula dicti conuentus : 15

« R. P. F. Philippus a Sanctissima Trinitate, ex oppido Ma-
laucenae dioecesis Vasionis, uirtute fulgens, labore indefessus,
Palestina, Perside, India pro fide, pro Ecclesia, pro Religione
apostolico munere peragratis, pluries prior et definitor prouin-
cialis, bis prouincialis, bis definitor generalis, quater uisitor
generalis, officiis ad coronam perductis, praepositus generalis,
doctrina, eruditione, pietate illustris, obiit Neapoli 28 febr.
anno Domini 1671, aetatis suae 68 ». 20

Nos infra subscripti attestamur et fidem facimus ea quae in istis
quatuordecim foliis scripta sunt fuisse excepta et transcripta ex re-
lationibus et testimoniis datis a testibus fide dignis. 25

Toloni, in conuentu nostro S^{tae} Mariae de monte Carmelo et S^{ti}
Ioachim Carmelitarum Discalceatorum, die 12^{ma} martii 1689.

F. Philippus Ioseph a Sanctissimo Sacramento, uicarius.

L. ✠ S F. Franciscus Salesius a S^{ta} Teresia, primus discretus. 30

F. Casimirus a S^{to} Ioachim, 2^{us} disc.

F. Petrus Paulus a S^{to} Eliseo, 3 d.

1. L'*Itinerarium orientale* fut traduit en français par le P. Pierre de St-André et publié en 1652 à Lyon, et en italien, Venise, 1667.

3. Nous n'avons pu consulter la *Historia carmelitani ordinis* ; au ch. 8 du livre X de son *Itinerarium*, le P. Philippe nous dit que, durant son séjour à Ptolemaïs, en 1640, il traduisait de l'italien en latin l'histoire de la réforme thérésienne.

5. La *Historia V. P. N. Dominici a Jesu Maria* fut traduite en français par le P. Pierre de St-André et publiée à Lyon en 1669, et en italien par le P. Grégoire de St-François, publiée à Rome en 1668.

7ss. Nous n'avons pu consulter ni la *Generalis chronologia*, ni le *Commentarius*.

13. Le *Cursus theologicus* est un commentaire de la *Somme théologique*.

15. Le portrait du P. Philippe ne figure plus parmi les portraits conservés au dit couvent.

29-32. Nous n'avons retrouvé aucune notice biographique concernant ces

* * *

[Lettres concernant sa mort: documents B et C]

[P. Romualdo sopra la morte del N. P. generale, P. Filippo, 1671] C. 3
 Jesus ✠ Maria. Molto Reu. Pře nřo oss^{mo}. Pax Christi.

È piaciuto à Dio di chiamare à sè questa mattina alle 9 ½ il N. P. Generale, che fù assallito dall'apoplezia giouedi mattina alle 10 ½ quando uoleua entrare in choro; e parlò bene con grandissima rassegnatione quel giorno sino al mezzodi, e poi assallito dà nuouo colpo parlò poco sino alla sera. Non si potè comunicare per il uomito; li fù dato l'ogliosanto, non hauendo poi più parlato. [F. Damiano dice che quasi sino all'ultimo fiato li sentiua dire in francese: « Dio mio, habbi misericordia di me ».] E nesuno medicamento hà giouato con grandissima afflittione di questi religiosi tutti fuorche uno, hauendo assistito con grandissima carità, più che se tutti fossero stati francesi, e particolarmente F. Damiano mai l'hà abandonato. V. R. si consoli per questa gran perdita, e consoli mè che ne hò bisogno quanto V. R., quale spero riuedere frà dieci giorni, e però non mi risponda, e la riuerisco.

Napoli, ultimo febraro 1671.

Di V. R.

Seruo humile e figlio

F. Romualdo dell'Angelo Custode.

[P. Romualdo scriue la morte del N. P. Generale, P. Filippo, 1671] C. 4
 Jesus ✠ Maria. Molto Reu. Pře nřo oss^{mo}. Pax Christi.

Giouedi mattina quando sonaua il choro, auanti la porta del detto choro, il N. P. Generale fu soprapreso dà un'accidente d'apoplezia nel braccio sinistro che non poteua maneggiarlo, e però si attaccò all'ac-

quatre pères. — Le sceau du couvent de Toulon porte l'écu de l'ordre avec l'inscription: PRIOR CONV TOLONEN CARM DISCA.

2. [P. Romualdo... 1671]: écrit au verso par deux mains différentes. Cette lettre n'a qu'une feuille. Trad. franç., doc. B, n. 5, f. 8^v-9^r.

3. La lettre est adressée au P. Pierre de St-André, IV^e defniteur général; voir au verso. Au sujet du P. Pierre, voir plus haut document A, f. 6^v.

9-10. [F. Damiano... di me]: ceci est écrit en marge avec un renvoi. Nous ne savons rien de particulier de ce père ou frère Damien.

20. D'après la lettre du 1^{er} août que nous publions en dernier lieu, il résulte que le P. Romuald de l'Ange Gardien était le secrétaire du P. Philippe dans sa visite des provinces de Naples et de Sicile. Nous n'avons retrouvé aucune notice biographique concernant ce père.

21. [P. Romualdo... 1671] écrit au verso de la deuxième feuille par deux mains différentes. Cette lettre a deux feuilles dont seule la première est écrite. Trad. franç., B, n. 10, f. 10^v-11^r.

22. La lettre est adressée au R. P. procureur général (voir f. 2^v), qui était

quasanta di marmo perche non si reggeua. Lo portassimo subito in cella e lo mettestimo à letto, e con molta sua rassegnatione disse che mai haueua patito tali accidenti, e che lui staua dispostissimo à far la volontà di Dio, essendo partito dà Roma colli suoi conti aggiustati, come se hauesse dà morire, e che se non lo uoleuano à Roma nel capitolò, sene saria uolentieri di qui andato à Marsiglia se ci fosse stato imbarco.

E cosi nel tempo del pranzo li fù dato un brodetto con doi rossi d'ouo, e poi messosi a riposare, sperando non uenisse altro accidente. Mà subito sonato mezzogiorno tornò un'altro fierissimo accidente che li fece uomitare il brodetto con grandissime flemme gialle. Chiamati li medici li furno date le pillole per forza, quali à poco à poco andò poi uomitando. Che però non potè darseli il uiatico, sebbene haueua detto la messa la mattina, bensi si riconciliò, mà poco poteua parlare. [E sino al fine diceua in lingua francese : « Dio mio, habbi misericordia di mè ».]

I^v La notte, e poi sempre sene stiete immobile e senza parola. La mattina li furno dati bottoni di fuoco in testa, uescigatorij al braccio, coscia e gamba destra. Li fù cauato sangue dalla fronte, / ma senza frutto. Il uenerdi li furno date quattro gocce di liquore pretioso, credo oro potabile, che lo fece uiuere sino alle noue e mezza di questa mattina sabato, e all' hora rese lo spirito al Creatore coll' assistenza di tutti li religiosi che lo piangono più che non fariano li religiosi francesi se fosse morto in Francia (eccettuatone uno).

Consideri V. R. in che stato d'afflittione mi trouo. La settimana seguente penso partire per ritornarmene e finir questo uiaggio infelicissimo. Si compiaccia V. R. comunicar questa al N. P. F. Pietro Paolo se sarà tornato et al N. P. F. Pietro, non mi bastando l'animo replicar l'istesso per il gran dolore che mi trauaglia.

Preghino Dio per lui e per mè ancora ; mentre sto per finire, riuersco V. R.

Napoli, ultimo febraro, 1671.

Di V. R.

Seruo humile e figlio obligatissimo
F. Romualdo dell'Angelo Custode.

alors le P. Jean-Laurent de St-André, de la province de Gênes: cfr. AMBROISE DE STE-THÉR., *Elenchus omnium superiorum...*, dans *Anal. Ord. Carm. Disc.*, XI (1936), p. 21. Le P. Henri-M. du St-Sacrement, du couvent de Gênes, nous a communiqué les données suivantes : Jean Vincent Cardinale naquit au mois de février 1625, émit sa profession religieuse le 19 juillet 1642, mourut le 20 mars 1694. Grand merci !

15-6. [E sino... di me] : ceci est écrit en marge avec un renvoi.

27. Pierre Paul de Ste-Marie, III^e définiteur général: cfr. AMBROISE DE STE-THÉR., *Elenchus omnium superiorum...*, dans *Anal. Ord. Carm. Disc.*, XI (1936), p. 21. Paul Charles Eroli naquit à Narni le 25 avril 1614, fit sa profession religieuse au couvent de Ste-Marie de la Scala à Rome le 24 février 1634 et mourut le 15 janvier 1676. Il fut quatre fois prieur et trois fois provincial, à savoir en 1658, 1664 et 1673. Cfr. MARCELLIN DE STE-THÉR., *Series professorum*, dans *Anal. Ord. Carm. Disc.*, XIII (1938), p. 62-4.

28. Pierre de St-André, IV^e définiteur général ; voir plus haut, doc. A, f. 6^v.

[Padre Romualdo scriue gli accidenti della morte di nro P^{re} generale P. Philippo, 1671] **C. 5**

Jesus ✠ Maria. Molto Reu. P^{re} nro oss^{mo} Pax Christi.

Hauendo scritto à V. R. col procaccio, mando questa al S^r Valentino Saluzzi, acciò la faccia subito capitare à V. R. e possa dar ricapito à scritture ecc. prima che si sappia dà altri ecc.

Il N. P. Generale è passato à miglior uita questa mattina sabato, alle 9 $\frac{1}{2}$, essendo stato assallito dall'apoplezia giouedi mattina alle 10 $\frac{1}{2}$ quando uoleua entrar in choro; parlò sino à mezzogiorno e poi fù assallito di nuouo, e così è andato in Paradiso, hauendo riceuuto l'ogliosanto giouedi sera, e riconciliatosi prima, hauendo detto messa la mattina, hauendo fatta la quaresima sempre; et è stato allegramente questa settimana più che mai, e dalla settimana di carneuale in quà, e non li doleua più la testa. Subito morto li sono uscite le pecchie. Questa sera l'hauemo sepellito.

Sanità à V. R. et al N. P. Pietro col quale questa sia commune, e riuierisco l'uno e l'altro col N. P. F. Pietro Paolo se sarà tornato.

Napoli, 28 febraro 1671.

Di V. R.

Seruo humile e figlio obligatissimo
F. Romualdo dell'Angelo Custode.

Lettre escrite au R^d Pere Clement de S^t Joseph, prieur des Carmes deschausses d'Avignon touchant la mort du R^d Pere Philippe de la S^{te} Trinite, general. **B. 11**

Pax Christi. Jesus Maria. De Rome, ce 7^e mars 1671.

Mon R^d et tres honore Pere.

Cest avec les larmes aux yeux que je uous escrit ces / mot[s] pour uous donner la funeste nouvelle de la perte que nous uenons de faire de N. R. P. general, quy mourut a Naples samedy passé, dernier jour du mois de feurier, dun accident redouble d'apoplezie, a ce qu'on a escrit, quy le surprit le jedy precedant, comme il estoit au coeur pour assister a none et a uespres; et tint jusques au samedy matin sur les neuf heures et demy, avec grands uomissements quy lenpeschent de receuoir le uiatique, mais non pas de se reconcilier de

1-2. [P. Romualdo... 1671]: écrit par deux mains différentes au verso. Cette lettre n'a qu'une feuille. Trad. franç., B, n. 1, f. 1^r.

3. La lettre est adressée au R. P. procureur général susdit; voir verso.

4. Valentino Saluzzi: personnage inconnu.

16. Pierre de St-André: voir première lettre.

17. Pierre-Paul de Ste-Marie: voir première lettre.

21. Copie de la lettre originale, au document B, n. 11, f. 11^{r-v}. — Clément de St-Joseph: nous savons de lui qu'il fut élu prieur du couvent de Chambéry en 1649, prieur d'Avignon en 1652 et 1655, prieur de Grenoble en 1661, prieur de Montpellier en 1664, mais bientôt prieur de Grenoble à cause de la démission du P. Emmanuel de St-François; cfr. LOUIS DE STE-THÉR., *Annales*, p. 509, 549, 572, 651 et 787. Il aura été de nouveau élu prieur d'Avignon en 1670 lors du chapitre.

nouveau, de recevoir l'estremee onction et de parler tout bas jusques au dernier soupir, disant en françois : « Mon Dieu, mon Seigneur, faites moy misericorde ». Tout cella me fait croire quil y a eut quelque chose d'extraordinaire en sa mort, quil auoit preueue auant son depart, quy luy ayoit este presagée autrefois dans ce mesme couuant lorsqu'il en partist pour les Indes, ainsy quil le marque dans son *Voyage*, quy fust predite quelques jours auparauant, ou pour mieux dire le mesme jour, en songe a une religieuse dicy, quy en parla a toute la comunaute, et quy a este la ueritable mort dun juste, dun martir et dun autre s^t Jean Crisostome, que Dieu a uoulu purger sur la fin de son generalat et lattirer a soy auant quil eust acheue, affin quil eust les suffrages de toute la religion, et un jour de samedi afin quil allast plutost jouir de luy et recevoir la couronne de ses trauaux et merites.

Cest la uoix commune et publique de tout Rome, quy par aduance et sans attendre de decisions juridique[s] le canonise pour saint.

Je suis encores sy fort estourdy de ce coup que je nay ny le coeur ny la force den escrire ny a ses parens ny a tous les autres couuens de religieux et religieuses de nostre prouince. Je prie V. R. de supplier a mon deffaut en faisant coppier la presante et la leur enuoyer en mon nom, aussy bien qua mes parents, affinque tout le monde prie pour luy et luy rend <r>e ce quy luy est sy justement deu. Apres cela rien ne me scauroit plus arrester icy.

Pries pour moy et me croyés, mon R. P.

Vostre tres humble et tres affectionné seruiteur
F. Pierre de Saint André.

C. 7 [Attestatione delli medici di Napoli circa li prodigii arriuatedo doppo la morte del N. P. Generale. 1671]

Si fa piena et indubitata fede dà noi infrascritti medici fisici à chi la presente spettarà di uedere, etiam cum iuramento, come hauendo medicato il Reu^{mo} padre frà Felippo della SS^{ma} Trinità, generale dell'ordine di Carmelitani Scalzi, nel conuento della Madre di Dio della medesima religione, nella sua ultima infirmità, chiamata da medici apoplessia, qual uisse dà quarant'otto hore, passò all'altra uita il di

6. Voir plus haut document A, f. 4^r.

10. D'un autre St Jean Crisostome, c'est-à-dire en exil ; allusion à la visite des provinces méridionales de l'Italie, qu'il entreprit par obéissance, malgré ses protestations ; voir plus haut, document A, f. 5^v-6^r.

12. Un jour de samedi : allusion au « privilège sabbatin ».

25. Pierre de St-André, IV^e définitéur général ; voir au document A, f. 6^v.

26-7. [Attestatione... 1671] écrit par deux mains différentes au verso de la deuxième feuille. Cette attestation a deux feuilles, dont seule la première est écrite. Trad. franç., au document B, n. 2, f. 1^r-v.

31. Le couvent de la « Mère de Dieu » à Naples fut fondé le 9 décembre 1602 ; cfr. EUSÈBE DE TOUS-LES-SAINTS, *Enchyridion chronologicum*, p. 7-8 ; — AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. III, f. 460. La relation de la fondation se trouve aux Archives générales des Carmes déchaussés à Rome, plut. 109, a.

28 di febraro 1671, ad hore divedotto, nel giorno di sabbato, con gran sentimento delli RR. PP. Scalzi et di tutti quelli secolari che lo conobbero, essendo in concetto d'huomo grande et di santità.

Spirato che fù, lauato, uestito con l'habito religioso et accomodato decentemente nel cataletto, mentre haueuano calato il cadauere dentro una cappella della chiesa per pigliarne dà un pittore la sua figura, un loro fratello con una forbicetta li tagliò un poco la carne d'un deto grosso del piede, dal quale usciano alcune goccie di sangue uiuido. Et noi, cioè io et il mio pratico anco dottore fisico, andammo nella cappella doue si pittaua, e trouassimo il detto fratello, il quale haueua cauato detto sangue cosi uiuido che ci parse cosa dà ponderarla, mentre cinque hore erano che il detto P^{re} Reu^{mo} era passato a miglior uita in tempi cosi freddi, in una chiesa anco fredda, che il sangue doueua esser congelato, si uidde uscire da noi cosi prontamente. Et per maggior sicurezza, pregassimo quel fratello che l'haueste con l'istessa / forbicetta di nuouo in nostra presenza punto il braccio, et cosi uscì di nuouo il sangue anco uiuido. Donde li bagiasimo li piedi et le mani, che furno dà noi osseruate le sue membri cosi arrenduoli che si piegauano senza nessuna difficoltà, et la sua carne più morbida e trattabile di quando era uiuo. E tutto questo fù senza saputa delli RR. PP., perche stimauamo darli disgusto.

Et per esser la uerità nè habbiamo sotto la presente sottoscritta di nostre proprie mani.

Napoli, li 26 di marzo 1671.

Io Francesco Antonio de Donna, medico fisico, fo fede ut supra.

Io Anello Fatigato, medico fisico et pratico di detto Francesco Antonio de Donna, fo fede ut supra.

Fo fede io sottoscritto N[otaio] Gioseppe Ferrayolo di Napoli, regio et apostolico in curia del nostro (?) N[otaio] Carlaniello (?) Fiorentino di detta città, la presente essere stata sottoscritta di proprie mani delli sudetti magnifici fisici Francesco Antonio de Donna et Anello Fatigato, in mia presenza. Et in fide de quibus signauì.

[Signature illisible]

[Sceau du notaire : son nom en forme de monogramme, à moitié illisible]

[Mors R. P. N. Generalis P. Philippi a SS^{ma} Trinitate, 1671]

Jesus ✠ Maria.

Molto Reu. P^{re} n^{ro} oss^{mo}.

Pax Christi.

Il P^{re} fra Romoaldo la settimana passata mi significò che V. R.

C. 8

1. Le P. Philippe mourut non à 6 heures de l'après-midi, mais à 9 h. et demie du matin comme il est dit dans les lettres du P. Romuald.

25 ss. Tant les deux médecins que les deux notaires mentionnés nous sont par ailleurs inconnus.

35. [Mors... 1671] : écrit par deux mains différentes au verso de la feuille. La lettre n'a qu'une feuille. Trad. franç. au document B, n. 8, f. 9^v-10^r.

36. La lettre est adressée au R. P. Pierre de la Mère de Dieu, IV^e définitéur général ; voir le bas de la feuille.

37. Il s'agit du P. Romuald qui écrivit quatre des autres lettres, que nous publions.

desideraau una relatione di quello era socceduto nell'infermità et morte della s^{ta} memoria di N. P. Generale con una attestatione del nostro medico del sangue li cauarono cinque hore dopo spirato. Io l'ho obedito nell'una e nell'altra cosa. Non sò se hauerò accertato; ne ricauerà V. R. la buona et pronta mia uolontà, come farò in tutte l'altre cose si degnarà commandarmi. Le dette due relationi le mando à drittura in suo potere, perche intendo che il P. fra Romoaldo sia partito o parta per il suo paese, e temo che mandandole à lui non si smariscano.

La supplico della gratia della quale la feci pregare da detto P^{re} delle due relationi delli due nostri conuenti di Calabria, che infallibilmente le rimandarò in dietro subito che l'hauerò lette.

Con che per fine le bacio li piedi et domando la sua s^{ta} benedittione.
Napoli, li 15 di aprile 1671
Di V. R.

Humilissimo seruo et figlio
Fr. Agatangelo di San Filippo.

C. 9 [Relatione della morte del N. P. Generale, il R. P. N. Filippo della SS^{ma} Trinità, 1671]

Jesu ✠ Maria.

Le numerose e gran uirtu del molto Reu. P^{re} fra Filippo della SS^{ma} Trinità, Generale della n^{ra} religione, come note à tutti i religiosi di essa et à moltissimi secolari che lo conobero e trattarono, mi disingnano dal farne diffuso racconto, tanto più che ui è altra penna che meglio di me saprà farlo e lo fara minutamente; riferirò solo con breuità in questo foglio quello che habbiamo tutti notato nel poco tempo che si è egli trattenuto qui in Napoli, e ciò che è succeduto nella sua morte.

Ancorche mi persuada che alcuni sapranno come destinato egli per le n^{re} missioni à gl'infedeli dell'Oriente, partito da Roma e giunto in questa città di Napoli, una mattina celebrando la s^{ta} messa nella

11. Il s'agit des couvents de Catanzaro, fondé le 12 janvier 1647 après une dizaine d'années de pourparlers, et de Cosenza fondé le 8 mars de la même année; cfr. EUSÈBE DE TOUS-LES-SAINT, *Enchyridion chronologicum*, p. 227-8, qui mentionne explicitement le P. Agathange de Saint-Philippe parmi les fondateurs du second couvent. La relation de la fondation du second couvent se trouve aux Archives générales des Carmes déchaussés à Rome, plut. 112, a. Cfr. AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. I, f. 156 e 196.

16. Agathange de St-Philippe: né à Stio (Salerno) le 10 février 1617, fit sa profession religieuse au couvent de Ste-Thér. à Naples le 3 mai 1632; il s'appela Luc-Antoine Guida, et le livre des professions du couvent de Ste-Thér. lui donne comme nom de religion Archantange de St-Philippe Néri. Ce livre se trouve aux Archives de l'État à Naples.

17-8. [Relatione... 1671]: écrit de deux mains différentes au verso de la feuille 4. La relation a quatre feuilles. Trad. franç. au document B, n. 4, f. 3^v-8^v.

30ss. Voir au document A f. 4^r. L'explication ici diffère quelque peu de celle donnée à l'endroit indiqué.

5. nostra chiesa del s^{to} nouiziato, dopo la comunione uolendosi purifi-
 car le dita, si trouò tinti di sangue i pollici et indici delle mani. Di che
 non poco stupito, giudicò da principio d'essersi punto con qualche
 10 spilla ò altra cosa, ma quando lambitesi le dita con la lingua, non ui
 scorse alcun segno, si turbo molto di questo accidente, e posesi atten-
 tamente à considerare quello potesse essere. Finita la messa, si ritiro
 in una stanza per ringraziare, priegò con caldissime istanze il Signore
 che uolesse aprirle il significato di quel fatto, e S. D. M. facendole co-
 noscere con perfetta cognitione la prontezza et amore con cui haueua
 15 sparso il suo sangue pretioso à prò dell'anime, le fece quasi una dolce
 riprensione della ripugnanza che mostraua à quel uiaggio, e della tema
 e sbigottimento che riceueua dalle difficoltà et malageuolezze di quella
 impresa. Dal che egli inferuorato e auualorato disprezzando tutti i
 perigli prosegui intrepidamente il suo cammino.

15 Ho uolsuto accennar questo fatto, il quale se ben credo lo sappiano
 alcuni, e degno nulla di meno e conuiene sia palese al mondo tutto.
 E questo io l'hò udito dalla medesima sua bocca.

20 Poco prima che fosse eletto generale, fu insinuato, non sò da chi,
 al Sig^{re} D. Pietro d'Aragona, hoggi uicere di questo regno et allora
 ambasciadore per il nostro re cattolico appresso la S^{ta} Sede, che im-
 pedisse la sua elezione adducendo per motiuo l'esser questi soggetto
 francese, con altre ragioni politiche. Questo medesimo officio fù anche
 25 passato con la Sig^{ra} Duchessa di Feria sua moglie, ma tutto à uuoto,
 perche essendo molto ben noto al Sig^{re} D. Pietro il N. P. fra Filippo,
 il quale ha/uea in concetto d'ottimo e santo religioso, e conoscendo
 non hesser huomo che hauesse à ingerirsi in materie di stato, non
 uolle mai opporsi à detta elezione, ne dare orecchio alla Sig^{ra} Duchessa
 sua moglie, che più uolte glene parlò. E questo in certa occasione disse
 il medesimo Sig^{re} D. Pietro. I^v

30 Nel medesimo tempo, mentre stauano i capitolari ragunati per l'ele-
 tionne del generale, da una nostra religiosa di certo monastero d'una
 prouincia mentre raccomandaua a N^{ro} Sig^{re} il buon esito del capi-
 tolo, pregandolo che ci concedesse un buono e s^{to} superiore, fù ueduta
 35 la nostra s^{ta} M^{re} Teresa che andaua raccogliendo i uoti dalle mani
 de capitolari, che lo dauano al n^{ro} P^{re} fra Filippo, e conferi cio alla
 superiora et al confessore, soggiungendo che detto n^{ro} P^{re} era generale,
 del che essi si marauigliarono et attesero la nuoua, che giunse alcuni
 giorni doppo per la distanza di detto monastero da Roma doue si fa-
 ceua il capitolo. Hebbe poi detto n^{ro} P^{re} notizia di questo fatto e la
 40 tacque. Visitando dopo quella casa, quella religiosa uolle conferire il
 suo spirito con esso lui, e tra l'altre cose le disse quello che habbiamo
 raccontato, con molte altre circostanze, che lui mi tacque, quando
 melo narrò.

19. En dehors de ce qui est dit ici, nous n'avons rien trouvé au sujet de Pierre d'Aragon.

30 ss. Cette relation est reportée au document A, f. 5^r. Là nous avons mis en note l'original de la relation.

Mentre e stato qui, hà tirato e guadagnato il cuore di tutti con la sua mansuetudine et humiltà. Hà mostrato una pazienza inalterabile, una serenità e longanimità singolare ne trauagli, et in specie in quelli della sua relegatione o come uoglian dirla.

Da secolari, che l'han trattato, e stato stimato e riconosciuto per un grand'uomo e per un gran santo. Tutti ci ha edificati con la sua rara mortificatione, mentre sebben'oppresso da uarie e noiose indisposizioni mai uolle ne in refettorio ne fuori di esso ammettere cosa particolare ancorche minima.

Con tutti i suoi acciacchi, per obedire non dimeno à chi doueua, intraprese il uiaggio di Sicilia, che le sorti cosi male che le conuenne trattenersi uentiquattro giorni in diuerse spiagge soffrendo i disagi de luoghi e della stagione hiemale con rassignatione totale della propria alla diuina uolontà, dando nell'istesso tempo contrasegni euidenti dell'humiltà del suo animo, non solo con seruire la messa al proprio compagno ancorche ui fossero altre persone che potessero e uolessero far cio, ma anche con inginocchiarsi nel porgerle le ampolle e nel darle l'acqua alle mani.

Doppo gli accennati 24 giorni, non essendo possuto, per la contrarietà de tempi, passare auanti, fu necessitato à tornarsene qui in Napoli, doue essendo giunto molto consumato et indebolito per i sofferti patimenti in questa sua graue età, con uiua forza bisognò indurlo à mangiar carne alcuni pochi giorni. La quadragesima uolle digiunar sempre, piegandosi appena à prendere la sera un poco di pancotto, dicendo che lo faceua per lo stomaco e per conciliare il sonno; mentre la notte le conueniua alzarsi otto o dieci uolte per fare urina, non potendola ritenere.

Mai ha uoluto seruirsi di carrozza, neppure in casi di necessità, come per longhezza di camino, per piogge ò fanghi, e cio hauendo le gambe e piedi molto gonfi, et essendo egli molto debole. Vna uolta fra le altre molte, essendo andato à uisitare una dama principale, che per lo più se ne sta inferma in letto, per nome la Sig^{ra} D. Anna Gattola, gran figlia della n^{ra} s^{ta} M^{re} e della religione, cominciò à piouere straboccheuolmente e facendosi tardi si licentio, ne fù mai possibile farlo entrare nella carrozza che detta Signora le haueua fatto preparare, à nulla in cio seruendo le di lei efficacissime preghiere. Onde ne restò edificata di modo tale che mai hà cessato di predicare con religiosi, con cauallieri e dame la sua gran uirtù e santità, dicendo d'hauerla trouata molto maggiore di quello la pubblicasse la fama.

Rarissime uolte, mentre si è trattenuto in questa città, è uscito di conuento; sene staua di continuo ritirato nella sua cella, e perche si trouaua cosi indisposto e con il capo assai aggrauato di modo che non poteua applicare alla lettura de libri, il n^{ro} P^{re} priore mi ordinò che

11. La lettre suivante nous donnera plusieurs détails sur ce voyage.

32. Anne Gattola : duchesse. Voir VICTOR SPRETI, *Enciclopedia storico-nobiliare italiana*, t. III, 1930², p. 377^b et App. II, 1935, p. 132. — Nous ne saurions donner des précisions biographiques au sujet de cette duchesse.

43. Le prieur de ce temps nous est inconnu.

andassi spesso à tenerli compagnia e à diuertirlo con discorsi per non farlo star così solo, et egli medesimo me ne pregò molto, come quello che uedeua che di tutti li religiosi del conuento niuno uen'era più di me disoccupato. Io lo faceua uolentieri si per fare la s^{ta} obediènza come anco per imparar da lui molte cose che egli hauea letto e ueduto. Seppi che io era stato alla fondatione dei due conuenti di Calabria e narrandole molte cose in quelli passa/te mi comandò che scriuessi la relatione di essi e che conforme andaua scrivendo gle l'andassi à leggere. Io feci e udendole il s^{to} huomo le grondauano abbondantemente lagrime dagl'occhi, e domandandoglene io la cagione, mi rispose : « P^{fe}, non sene marauigli, perche non ui è cosa che più m'intenerisca e prouochi à lacrimare che il leggere et udire le cose della n^{ra} religione ; per questo V. R. mentre starò qui prosegua à scriuere queste narrationi e uenga sempre à leggermele che mi consola molto. Questo succedè molte uolte, ma mai con pianto si dirotto come l'istessa mattina che le caddè la goccia, nella quale erauamo stati assieme circa due hore. Mi significò il pensiero che haueua di ritirarsi, compito il capitolo, nel conuento di Marseglia, et iui disoccupato scriuere molte materie che già haueua premeditato.

2^r

Venne l'hora di dir messa, mi licentiai, et ei calò in sagrestia di quiui uscito per celebrare all'altare più uicino che fù quello del glorioso S. Giuseppe, dopo terminato il s^{to} sacrificio nel uoler riuoltare il uelo del calice sopra la borsa, fe cadere detto calice e tutto sopra l'altare, e per un tremore che le sopraggiunse alle braccia non poteua accomodarlo, si che fù necessario lo facesse l'acolyte. Pigliandolo un'altra uolta le cadde, sicche tre uolte le succedè. Questo fù il giouedi mattina 26 di febraro ad hore dieci e mezzo. Finalmente sceso dall'altare col calice nella man destra e portando la sinistra sospesa in aria et aperta, nel camminare andaua traballando da un parte all'altra. Spogliato che fù delle vesti sacerdotali sonò il choro per dir l'hore prima di pranzo, s'incamino per andarui per la porta picciola della sagrestia, giunto al corritoio non potè più mouere la gamba sinistra, onde si appoggio con le mani al muro. Vedendolo in questo modo un religioso le disse : « P^{fe} n^{ro}, che hà V. R. che sta così ? » Rispose : « Vorrei andare in choro e non so chi mi tenga questa gamba che non mi fa mouere di qui ». Accortosi il religioso questo essere un accidente, lo prego ad andarsene in sua cella et egli disse : « Ma se non mi posso mouere, che mi tengono questa gamba. ». Sopraggiunto intanto un altro, lo pigliarono sotto le ascelle e sostenendolo lo conduceuano sù.

Nel mentre la comunità, dato il secondo segno, scendeua col salmo *Miserere* al choro basso. Incontrato questo spettacolo altri religiosi ancora uolsero agiutarlo. Io col P^{fe} sottopriore ueniuamo all'ultimo della processione e uedendolo a quel modo / le domandai : « P^{fe} n^{ro}, che cosa hà V. R. ? » E mi rispose l'istesso che all'altro nel principio, e soggiunse di più : « Io non so che mano è questa (mostrando la si-

3^r

nistra che teneua aperta e sospesa), che sempre me la trouo qui attrauersa dauanti al seno ». Lo condussimo in cella e postolo sopra il suo letto coricato, contaua quanto le era succeduto sù l'altare e per andare in choro, e spesso mostraua la mano sinistra dicendo come sopra: « Io non sò che mano è questa che sempre mela trouo auanti ».

Venuto in sua cella il nro Pře priore le toccò il polso facendole animo con dire che non era niente, e che quell'impedimento della gamba e braccio stimaua che fosse qualche flato. Nel mentre un fratello donato era gito a chiamare il medico, discorreuamo della materia, li domandai come si sentiu del resto, e particolarmente della testa. Disse: « Bene per gratia di Dio, non mi sento male alcuno, solo non sò che mano sia questa ». Io non giudicando niente bene di questo suo parlare e che non conoscesse la propria mano e ne staua di mala uoglia, il N. Pře priore di nuouo disse che hauendo il nro Pře patito tanto in queste spiagge, mentre era incaminato per Sicilia, era credibile che si fosse mosso qualche uapore dallo stomaco che le cagionasse quell'accidente, et io replicai: « Temo non sia qualche principio di apoplezia ». Allora egli mi guardo fisso nel uolto, poi stiede alquanto pensoso, e finalmente riuolto al P. Priore disse: « Pře priore, se è apoplezia, io mi dichiaro che uoglio morire da uero Scalzo Carmelitano; mi protesto e uoglio tutti li s^{ti} sacramenti della Chiesa, fin da adesso li domando e mi pento di tutti i miei peccati, domando à Dio perdono di essi e à tutti i religiosi dell'offese che hauessi mai fatto ad alcuno, e V. R. mi darà l'assolutione ». Due altre uolte in poco spatio di tempo replicò questa medesima protesta e domanda dell'assolutione et altri sacramenti et il medesimo atto di dolore.

Il N. P. Priore le disse che egli mai hauea offeso alcuno, ma somamente edificato tutti; in quanto alli sacramenti l'hauerebbe obedito uedendo il bisogno, e le hauerebbe dato l'assolutione come desideraua, ma speraua che non fossimo in questa necessità e che non sarebbe niente. Lui tornò à replicare la protesta et il priore proseguì: « Il medico non si trouarà in casa, e consequentemente tarderà; se pare à V. R., Pře nro, di prendere / per hora un brodo accomodato e mettersi a riposare senza pigliar altro finche uediamo cio che dice il medico? ». Esso replicò: « Faccia V. R. cio che Dio le inspira, che io non uscirò da quello uorrà ». Se le diede il brodo e lo lasciammo accio riposasse, ma non si uolle spogliare. Serrata fenestra e porta, si mise auanti a questa una scopa accio niuno andasse à resuegliarlo.

Passata un' hora poco più ò meno, il padre sottopriore andò per ueder se dormiuua, et accostata un orecchi alla porta, udi che si doleua, onde aperta la cella lo trouò caduto in terra col capo uerso il piè del letto. Si crede che uolendosi alzare per urinare, come che non poteua trattenerla, e non potendo fermare la gamba e coscia offesa, cadesse in quel modo. Chiamato agiuo et alzatolo, disse tre uolte con parole proferte non cosi speditamente come soleua: « Iudicia tua, Domine, uera, iustificata in semetipsa ». Fù subito accomodato il letto da infermo, spogliato esso e coricatoui. Il priore le diede per segno l'assolutione, la quale poi più uolte le fù data dall'istesso Pře priore, il quale

si mosse à cio perche dicendole alcune uolte, doppo che perdè la parole (il che fù da quattr'hore dopo posto in letto), che se desideraua l'assolutione e se si doleua de suoi peccati le stringesse la mano, esso lo fece con gran prontezza.

5 Giunti diuersi medici, se le applicarono tutti i rimedij più efficaci dell'arte: le diedero certe pillole, e passata un'hora e mezza le butto; se le diedero bottoni di fuoco, si sagnò sopra la fronte, se le fecero uiscigatoriij, insomma se le diedero tutti i martirij che insegna la pietosa crudeltà della medica professione; ma tutti furono priui d'effetto. 10 Il uenerdi se le diede l'estrema untione, e durò fino al sabbato alle noue. Per tutto questo spatio ancorche non parlasse, diede però euidentissimi segni di udire e comprendere ciò che si diceua e faceua. Alle noue della mattina del sabbato auanti pranzo [28 febraro 1671] spirò l'anima sua benedetta, lasciandone la sola consolatione della 15 quasi certa speranza che S. D. M. per sua misericordia le habbia dato il premio di tante sue uirtù e di quanto hà operato per lui, e che gia sene stia godendo nel cielo. Restarono tutti i religiosi afflittissimi di si gran perdita, la quale non sarà così facile a risarcirsi. /

20 Spirato che fù, si lauò il suo cadauere, si uesti dell' habito religioso e si accomodò in un feretro. Stando in questa guisa, passate alcune hore, un fratello laico nouitio le uolle spuntare l'unghie de piedi, e con una di esse le taglio un poco della carne dalla quale uscirono alcune gocciole di sangue. Spauentato di questo lo lascio e narollo ad altri religiosi. Finito il uespero del medesimo giorno, uenne il nro medico 25 ordinario del conuento, et udito il fatto del sangue, mentre la comunità cantaua l'officio de morti, se ne andò in una cappella della chiesa doue accomodato il cadauere sopra una sedia un pittore ne formaua ritratto. Il detto medico con un altro, che ua seco in pratica, secretamente le punsero in un braccio, dal quale immediatamente ne uscì sangue uiuido e bello, e dissero che se hauessero allacciato il braccio sarebbe uscito come quando uno uiuo s'insagna, ma per tema de 30 padri bagnarono un fazzoletto in detto sangue e sene andarono molto marauigliati per esser già passate cinque in sei hore da che spirò, e tanto più per essere il tempo fredissimo, la chiesa grande e fredda 35 doue era stato 3 hore e mezza. La medesima sera assai tardi fu sepolito. Restò il suo uiso bellissimo assai piu di quello pareua uiuo, le sue membra così flessibili, che si moveuano alla uolontà di chi le toccaua. Volendolo mettere dentro la cassa per calarlo nella sepoltura, mele inginocchiài dauanti per baciarle le mani, e trouai le sue carni più morbide di una seta. Veramente tutti restarono marauigliati di quella morbidezza e flessibilità di membra, essendo tante hore che era morto et in tempo si rigido.

Sparsasi in diuerse parti di Napoli la uoce della morte sua, la domenica mattina uennero molte genti domandando di uedere il s^{to} che

13. [28 febraro]: mots écrits en marge.

20 ss. La narration est quelque peu différente de ce que les médecins eux-mêmes nous ont dit plus haut au doc. C, 7.

era morto, ma trouatolo gia sepolto se ne tornarono dolenti, et è certo che se si fosse differita la sua sepoltura al giorno seguente il concorso sarebbe stato innumerabile.

4^v Il N. P. priore ando dopo tre o quattro giorni dal Signore D. Pietro d'Aragona, uicere, a congratularsi del suo ritorno da Roma, e le diede parte dell'accidente e morte del N. P. generale, da lui ben conosciuto, / e stimato. Nell'udirlo sene stremi e disse : « Giesù, che mi dicono ! » e sospirando soggiunse : « Gran perdita, gran perdita ; era un huomo s^{to}, un religioso s^{to}, mene dispiace molto, mene dispiace molto ! ».

Questo è quanto posso riferire brieuemente a V. R. della morte della s. m. del N. P. generale fra Filippo della SS^{ma} Trinità, huomo ueramente grande per diuersi capi, et è questa una perdita da esser pianta non ordinariamente da tutta la n^{ra} s^{ta} religione. Ho giudicato bene di lasciare molte altre cose della sua uita e gran uirtù, siccome notissime a tutto l'ordine, et a quelli che l'hanno conosciuto e trattato.

Fra Agatangelo di San Filippo

C. 10 [N. P. Philippe : uoyage à Naples, 1671]

Jesus ✠ Maria. Molto R. P^{re} mio oss^{mo}. Pax Christi.

Non hebbi fortuna di tornare in Roma prima che V. R. ne partisse per riuerirla e darli qualche relatione del uiaggio che feci per Napoli e Calabria col N. P. F. Filippo della SS^{ma} Trinità di fe. me. Hora con questa dirò à V. R. quel poco che mi si ricorderà, accio possa descriuer la sua uita, e quando V. R. l'hauerà descritta, se ne mandasse qui un ristretto o compendio in lingua italiana. Il Filippo Mancini stampatore, lo uorria stampare dopo l'*Itinerario orientale*, uolendo ancora stampare il miracolo che l'occorse in Napoli del sangue che l'apparse.

Partissimo da Roma alli 27 ottobre 1670 coll'ordine del Papa, come V. R. sa, per li pretesti che hora sono l'istessi che erano all'ora, ma hora che lui è morto non hanno bisogno di rimedio. Oh Dio ! /

1^v Prima di partire mi consegnò la costitutione del n^{ro} ordine, la disciplina et una scattoletta con scapularetti, et alcune imaginette ; che portaua con se il suo crocifisso. Piglino di qui esempio li superiori e uisitatori di religioni mentre uedono un generale andar in uisita senza prouisioni, senza regali e senza pompa.

Mi consegnò il denaro necessario dà spender sino a Napoli, e lui

4. Au sujet de Pierre d'Aragon, voir plus haut dans cette même relation. 17. [N. P. ... 1671] : phrase écrite au f. 4^v par deux mains différentes.

18. Cette lettre est probablement adressée au P. Pierre de St-André, ex-définiteur général. Elle compte quatre feuilles. Trad. franç., document B, n. 3, f. 1^v-3^v.

24-5. Nous n'avons pas eu cette édition en mains et ne pouvons par conséquent dire si un résumé de la vie du P. Philippe y est joint.

25. Au document, A, f. 4^r, il nous est dit explicitement que la narration de ce soi-disant miracle est omis dans la traduction italienne de l'*Itinerarium orientale*.

27. Pour l'ordre donné par le Pape Clément X, voir document A, f. 5^v-6^r.

non portaua con sè nisuna sorte di moneta, et à confusione di chi hà detto che era strauarissimo nel spender nelli uiaggi, V. R. sappia che mattina e sera mi sgridaua perche io non pigliauo per mè più robba dà mangiare nell'ostarie, e si lasciaua governar dà mè come uoleuo.

5 Il suo dormire ne uiaggi era sempre uestito con habito e cappuccio, e appena si leuaua le sandaglie. Arriuassimo à Fondi in casa dei miei parenti, doue erano letti commodi, e non fù possibile à farlo spogliare. /

10 Alli 31 ottobre arriuassimo à Napoli, doue con tutte le sue infermità con fatiga s'indusse à mangiar carne, e quando uolse lasciarla, l'infermità seli rinouaua, e fù necessitato à ripigiarla, sebene poco mangiaua, ancorche stando egli sano fosse huomo di buon pasto.

15 Visitati li conuènti di Napoli, di Sorrento, e della Torre, l'ultimo di nouembre c'imbarcassimo con fellucca apostata per Sicilia. Il primo giorno fu buono e poi altri 23 tutti cattiuu che ci necessitarono à tornar indietro dopo hauer fatto 180 miglia di uiaggio.

20 Celebraua la messa sempre che poteua, e dopo mi uestiuo io, e uolse alcune uolte seruirmela lui ancorche ci fosse altri per seruirla, e s'inginocchiaua con tutti doi li ginocchi à dar l'acqua alle mani ancorche stasse egli così mal trattato nelle gambe e piedi. Noti V. R. che humiltà. Io poi procurauo / di celebrar prima di lui per leuarli l'occasione di seruire.

25 Il uescouo di Mazara Theatino gli disse che per esser egli generale caminaua con poco seguito. Gli rispose che era generale di religione riformata. L'istesso rispose ancora al principe di Belmonte di casa Cauaschieri, che lodò et approuò il suo pensiero di tornar indietro in tempo di mare così fastidioso.

L'antiuigilia di Natale entrassimo in Napoli, e con tutti li patimenti

5. Nous avons dit, au document A f. 11^v, que ce mode d'agir provenait probablement du culte qu'il avait pour la chasteté et du fait qu'il portait une chaîne autour du corps.

6. Fondi : ville sur la Via Appia, à 119 km. de Rome.
12. A Naples, la réforme avait alors deux couvents de religieux et un de religieuses ; les couvents des religieux étaient celui de la Mère de Dieu fondé en 1602 — voir plus haut doc. C, 7 — et celui de Ste-Thérèse fondé en 1622 — voir plus haut doc. A, f. 4^r — ; le monastère des religieuses était fondé en 1607 sous le titre de St-Joseph ; cfr. EUSÈBE DE TOUS-LES-SAINTS, *Enchyridion chronologicum*, p. 25 ; la relation de la fondation se trouve aux Archives générales des Carmes déchaussés à Rome, plut. 114, a ; cfr. AMBROISE DE STE-THÉR., *Monasticum carm.*, t. III, f. 460. — A Sorrento les Carmes déchaussés avaient fondé un couvent en 1635 ; cfr. EUSÈBE, *loc. cit.*, p. 169 ; Archives génér., plut. 309, f et 110, d ; AMBROISE DE STE-THÉR., *loc. cit.*, t. IV, f. 655. — Le couvent des pères à Torre del Greco était fondé en 1633 ; voir EUSÈBE, *loc. cit.*, p. 154 ; Archives génér., plut. 309, v ; AMBROISE DE STE-THÉR., *loc. cit.*, t. IV, f. 685.

22. L'évêque de Mazara (Sicile) était Jos. Cicala, élu le 30 juin 1670, promu au siège de Messine le 9 mai 1678, mort le 22 septembre 1685 ; cfr. P. B. GAMS, *Series episcoporum Ecclesiae catholicae*, 1873, p. 949^b et 950^b. Son prédécesseur, Jean Lozano avait été promu au siège de Palerme le 4 février 1669 ; cfr. P. GAUCHAT, *Hierarchia cathol.*, t. IV, p. 235.

24. Nous ne saurions dire de quel prince de Belmonte il est ici question. La *Enciclopedia storico-nobiliare italiana* de V. Spreti (t. V, 1932², p. 353-5) mentionne une famille princière Pignatelli di Belmonte de la maison Cerchiara.

del uiggio uolse cantar li primi e secondi uestri di Natale, il matutino, e tutte tre le messe le cantò all'hore stabilite dalla Chiesa con stupor de frati. Frequentaua il choro quanto li permetteua la sua poca salute, et mai lasciaua gli atti di comunità.

In doi mesi che poi uisse à Napoli doi uolte andò al nouiziato, doi uolte alle monache et una uolta à uisitar una duchessa condottoci dà altri. Del resto mai più uscì di conuento. Noti V. R. la retirezza. /

3^r In tanto tempo di persecuzioni patite, mai dalla sua bocca uscì parola di risentimento ne di mala uolontà contro alcuno, et il più che diceua era che compatiua noi altri in Roma soggetti à tante soperchiarie. Io mi pigliauo collera, e lui (beato lui) mai si risentiu. — noti V. R. la pazienza — anzi rimetteua il tutto a Dio e non uolse mai perciò raccomandarsi ad alcuno per il suo ritorno, mà lasciaua far à Dio.

Sene staua quasi sempre nella sua cella legendo ò meditando, e se ui andaua qualche religioso, sentiu uolentieri tutti e lasciaua di legere.

Esortato più uolte dal P. priore della Madre di Dio di Napoli à pigliar qualche medicamento per sgrauar la testa che spesso li doleua per li patimenti del uiggio di mare, mai uolse farlo. Che se si fosse curato, par certo non haueria lasciato le sue ossa in Napoli. / Venne poi la quaresima, che uolse farla con tutto rigore, e mai uolse pigliar cosa particolare, ancorche gli fosse portata. Et essendogli detto dal priore che per l'età che teneua e per l'indispositioni che haueua, uolesse la sera pigliar qualche cosa, gli rispose che non uoleua niente, e che non si scandalizasse se la sera pigliaua quel pancotto, che altro non mangiaua. Il detto P. priore gli mise in cella alcune conserue acciò ne pigliasse per confortar la testa; mai le uolse toccare, essendo state in cella sua questi doi mesi, e furno trouate tutte intiere. Noti V. R. la mortificatione.

A' 26 di febraro, gli furno dedicate le conclusioni theologiche difese in chiesa. Si trattenne con li studenti uenuti dalla Torre, tutta la mattina sino alle 10. Andò à dir la messa, e uerso il fine fù assallito dà accidente apoplettico in un braccio, non conosciuto per tale dà lui. Si spogliò e / dalla sagrestia sen'andò in choro doue fù di nuouo assallito all'istesso braccio sinistro. Si condusse in cella con i suoi piedi, e si mise sul letto uestito, et essendoli detto che questo era goccia, della quale mai haueua patito, rispose: « Se questo è V. R., P. priore, mi dia li sacramenti », e domando perdono à qualsiuoglia religioso che hauesse offeso, e che era partito di Roma colli suoi conti aggiustati come se hauesse dà morire, e che se non hauessero uoluto che lui fosse andato al capitolo generale, sene saria uolentieri andato à dirittura dà Napoli à Marseglia, e poco si curaua del capitolo, con altre parole di rassegnatione.

5. Ainsi qu'il résulte du contexte, le P. Philippe se retira au couvent de la Mère de Dieu; voir aussi les doc. C, 7 et 9.

6. Cette duchesse est Anne Gattola; voir plus haut, doc. C, 9, f. 2^r.

17. Le prieur de ce temps nous est inconnu.

30 ss. Le récit differt quelque peu du récit précédent, doc. C, 9.

Li fù dato un brodo acciò poi riposasse, mà al mezzogiorno fù di nuouo assallito dà altro accidente che li leuò la parola, e lo rese immobile, essendo offesa la meta del corpo alla sinistra. Et alli 28 febraro, la mattina alle 9 $\frac{1}{2}$, rese lo spirito al Creatore. /

Quando fù spogliato, la cinta ò braghiera haueua fatto il suo seggio un dito dentro le sue carni douunque lo cingeva, et il suo corpo restò palpabile sempre sinche fù sepolto, oltre l'hauer dato sangue uiuo sette hore dopò morto, come dissi a V. R.

Al suo cassettino non ui era altro che le poche scritte che consegnai à V. R., e sopra al suo habito non c'erano altro che doi para d'occhiali, uno de quali era il primo che hauesse adoperato sempre senza mai romperlo, come mi disse, et un stucchetto con un cortello et un paro di forbici, che conservo per mè. Il suo crocifisso lo consegnai à V. R. acciò lo facesse collocare (così parendomi conuenueole) nel suo conuento, doue mi disse d'hauer speso sette in otto mila scudi.

Questo è quanto posso dir à V. R. che riuerisco con tutto l'affetto. Di V. R.

Roma, primo Agosto 1671

seruo humile

F. Romualdo dell'Angelo Custode,
Carmelitano Scalzo

Rome, 1948

FR. MELCHIOR DE SAINTE-MARIE, O.C.D.

15. Il est question soit du couvent de Marseille, soit du couvent d'Istres; cfr. doc. A, f. 7^v.